9e Année. — N° 153. — 10 Juin 1933.

Prix : 2 frs.

la Révolution prolétarienne

Revue bi-mensuelle Syndicaliste Révolutionnaire

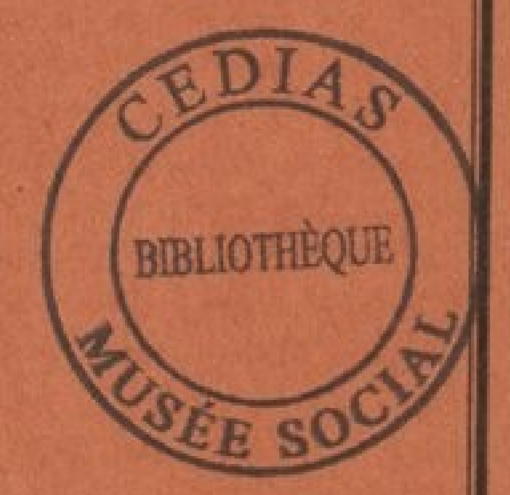
DANS CE NUMÉRO :

La Terreur en Tunisie

Texte des décrets de Paul Boncour

Une lettre de Victor Serge

au Comité Central exécutif des Soviets



EN MANDCHOURIE IL Y A 50 ANS

Les républiques communistes des Konkhouses

la Révolution prolétarienne

Revue bi-mensuelle syndicaliste révolutionnaire
(Paraissant le 10 et le 25)
54, rue du Château-d'eau — PARIS (10°)

CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE, ALGÉRIE, COLONIES
Trois mois.... 10 fr.
Six mois.... 20 fr. Un an...... 40 fr.

EXTÉRIEUR
Trois mois.... 13 fr.
Six mois.... 26 fr. Un an...... 50 fr.

Permanence :
Tous les soirs de 18 à 19 heures
54, rue du Château-d'Eau

Adresser la correspondance relative à la rédaction à R. LOUZON, quartier du Calvaire, Vence (Alpes-Maritimes).

Adresser la correspondance relative à l'administration à BARAT, 54, rue du Château-d'Eau, Paris (10°).

(Utiliser pour les envois de fonds notre compte de chèques postaux : « Révolution Prolétarienne » 734-99 Paris.)

La Ligue Syndicaliste

La Ligue Syndicaliste se propose :

1° De travailler à la réalisation de l'unité syndicale, à la reconstitution d'une seule C.G.T. et d'une seule Internationale syndicale ;

2° De sortir les deux C.G.T., l'une de l'ornière de la collaboration gouvernementale, l'autre de l'ornière de la collaboration politique, pour les ramener dans la voie de l'indépendance syndicale hors de laquelle l'unité est impossible ;

3° De faire prédominer dans les syndicats l'esprit de classe sur l'esprit de tendance, de secte ou de parti, afin de réaliser dès maintenant le maximum d'action commune contre le patronat et contre l'Etat ;

4° De participer à l'œuvre d'éducation syndicale en procédant à l'examen des problèmes pratiques et théoriques posés devant le mouvement ouvrier, et en préconisant la formation de Cercles d'études syndicales ;

5° De maintenir vivant le précepte de la Première Internationale d'après lequel l'émancipation des travailleurs ne sera l'œuvre que des travailleurs eux-mêmes.

Adresser toutes communications relatives à la **Ligue Syndicaliste,** à son secrétaire : Maurice CHAMBELLAND, 54, rue du Château-d'Eau, Paris-X°.

SOMMAIRE :

LES FAITS DE LA QUINZAINE

Hitler et nous

Le camarade Lavenir, le militant de l'enseignement du Rhône, nous adresse l'importante lettre que voici :

L'attitude du mouvement syndical devant le mouvement hitlérien est un grave problème qui mérite une discussion dans la *R. P.*

1° Le boycottage des produits allemands, vous l'avez, au moins théoriquement, puisque, si je ne me trompe (je ne retrouve pas le texte) les Internationales l'ont voté.

Eh bien, je suis résolument contre. Il n'est pas possible de galvauder ainsi une arme ouvrière, de la mettre au service de notre nationalisme. Le seul résultat sera d'associer plus encore le socialisme, le syndicalisme au nationalisme français, et de préparer une situation psychologique favorable au déclanchement d'une guerre impérialiste. Nous revoyons exactement comme en 1914 l'union sacrée contre l'hitlérisme avec tous les bobards ordinaires: « La dernière tranchée de la liberté » comme dit Victor Basch, la guerre contre la barbarie, etc...

Le syndicalisme ne peut en ce moment s'associer à ce mouvement de pur nationalisme. Le mouvement prolétarien allemand est anéanti. Nous ne pouvons lui porter secours qu'en luttant chacun contre nos hitlériens.

C'est ce point de vue que nous avons défendu, avec une sensation d'isolement, dans notre bulletin syndical du Rhône: ci-joint à ce sujet un article d'Emery, un autre de moi, et au prochain, deux autres articles dont un de Fontaine. Enfin un article d'Emery dans l'*Ecole Libératice* qui résume très bien la question et que vous devriez reproduire.

2° Le désarmement et la paix: votre note dans la dernière *R. P.* soulève un gros problème. Certes le désarmement n'est pas forcément la paix; mais, même en régime capitaliste, le désarmement augmente les chances de paix; je pense même que c'est la seule garantie que nous devrions chercher à obtenir; il nous sera préférable d'avoir affaire à des gouvernements capitalistes désarmés, plutôt qu'à des gouvernements bien et également armés; au moins le prolétariat, s'il doit être victime de la guerre et la payer, la prochaine comme la dernière, pourrait éviter les frais de préparation.

Sur cette question du désarmement, l'Internationale ouvrière devrait même prendre appui sur Hitler, contre les alliés « victorieux ». Sa sincérité est égale à celle de nos gouvernements; la position de la social-démocratie, approuvant le discours d'Hitler, ne m'étonne pas. Je ne la désapprouve pas. Nous devons soutenir Hitler dans son action internationale et réclamer comme lui l'égalité des droits par le désarmement de tous. Au lieu de cela, c'est un concert (voir le *Peuple*, voir les résolutions de l'I.O.S.) sur la « phraséologie hypocrite » de Hitler. Ça suppose que la phraséologie de nos gouvernements est sincère, qu'ils ne sont pas les représentants de la grosse industrie...

Nous ne demandons pas mieux que d'ouvrir une discussion sur le grave problème que souligne notre camarade.

Mais qu'on nous permette de faire dès maintenant remarquer qu'il y a dans l'Hitlérisme deux choses entièrement distinctes : il y a d'une part le nationalisme, le revanchardisme, et, d'autre part, l'écrasement du mouvement ouvrier, la destruction de ses organisations, la suppression de ses militants. Ces deux choses ne sauraient être confondues. Quand nous préconisons le boycott des produits hitlériens et fascistes, ce n'est pas du tout contre l'Hitler nationaliste que nous en avons car s'en prendre au nationalisme des pays étrangers, c'est faire du nationalisme chez soi. Nous ne voulons en aucune manière combattre Hitler lorsqu'il défend l'Allemagne contre l'impérialisme français. Tout comme Lavenir, nous sommes pour l'égalité des droits de l'Allemagne, pour le droit de l'Allemagne — d'une Allemagne même hitlérienne — à réarmer, si la France ne désarme pas. Nous n'avons pas non plus attendu l'hitlérisme pour nous élever contre l'acte inique par lequel la France interdit à l'Autriche de s'unir à l'Allemagne, nous restons les défenseurs du droit de l'Autriche à s'unir à l'Allemagne — une Allemagne même hitlérienne — si telle est sa volonté.

Mais tout cela n'empêche pas qu'à côté de son nationalisme — qui d'ailleurs, pour Hitler comme pour Mussolini, est avant tout une façade destinée à masquer les véritables raisons de sa politique intérieure — Hitler, comme Mussolini, est la personnification même de la réaction sociale, la forme la plus violente de destruction du mouvement ouvrier pour le compte du capitalisme. Et ceci ne peut être effacé par cela.

C'est certes un grand devoir pour la classe ouvrière d'un pays de lutter contre l'impérialisme de son propre pays, mais c'est encore un bien plus grand devoir pour elle de venir à l'aide des ouvriers des autres pays.

Rien d'ailleurs ne nous oblige à négliger l'un des devoirs pour remplir l'autre. «Pour la liberté de l'Allemagne, par la libération de l'Allemagne des griffes de l'impérialisme français,et par la libération du prolétariat allemand des griffes d'Hitler », tel ne peut qu'être notre double mot d'ordre. Il n'a rien de contradictoire. Et il implique tout le contraire de l'« union sacrée ».

Lavenir dit : « le mouvement prolétarien allemand est anéanti ». Je ne le nie point ; mais le prolétariat allemand, lui, n'est pas anéanti. Il continue à exister, on ne peut le supprimer ; or, son développement ultérieur, la renaissance de sa force, dépend, pour une large part, de l'aide qu'il recevra, dès maintenant, de l'extérieur. C'est lorsqu'on est faible, lorsqu'on est « anéanti » qu'un secours extérieur a le plus grand poids relatif. Le national-socialisme, cette formation extrêmement confuse, ce mouvement d'inspiration petite-bourgeoise, conduit avec des troupes recrutées dans le prolétariat au moyen de l'argent des grands capitalis-

tes — est appelé dans un proche avenir à se dissocier et à se déterminer dans tel ou tel sens, selon le rapport des forces en présence. La pratique active d'une solidarité prolétarienne internationale à l'égard du prolétariat allemand, est un élément susceptible d'intervenir au plus haut point dans l'établissement de ce rapport de forces.

Le prolétariat et la crise

Au cours de l'actuelle crise, bourgeois et révolutionnaires se trouvèrent d'accord pour s'attendre à de grands mouvements sociaux, à une vigoureuse offensive du prolétariat. C'était cela en effet que l'examen des crises passées permettait de prévoir. N'était-ce point la crise économique de 1847 *qui avait déterminé dans toute l'Europe les vastes mouvements politiques et sociaux de* 1848 *? Plus près de nous, la crise de* 1890 *n'avait-elle point déclanché, en même temps que les grandes luttes ouvrières américaines, le mouvement terroriste de l'anarchisme français ? Et enfin, la crise de* 1900 *avait été à l'origine, en France, de la constitution définitive de la C.G.T. et de la naissance du syndicalisme révolutionnaire, en Angleterre, de la formation du Labour Party.*

Or, aujourd'hui, après tout près de quatre années de crise, nous ne voyons surgir rien de pareil. Le seul produit de la crise, c'est l'hitlérisme! Loin d'avoir donné, comme dans les crises précédentes, un nouvel élan au mouvement ouvrier, la crise de 29 *est au contraire témoin d'un recul du mouvement ouvrier ; même là où l'organisation ouvrière est restée debout, en France, en Angleterre, aux Etats-Unis, elle fait preuve d'une atonie,d'un manque d'activité et de vie,qui dénotent la stagnation et le marasme.*

La cause de ce fait doit sans doute être avant tout recherchée dans l'intégration de plus en plus grande des organisations ouvrières au sein du capitalisme. Durant les dix dernières années, les syndicats avaient cherché et étaient parvenus à faire de plus en plus figure d'organismes d'Etat ; le prolétariat lui-même, par les assurances, par les lois ouvrières, était partiellement intégré dans le mécanisme de l'Etat. Il en est résulté que la crise a pu apparaître comme une crise dont le mouvement ouvrier était responsable, autant que le capitalisme, puisqu'en apparence du moins,il partageait avec lui, le pouvoir et la direction de la société. L'attitude des organisations ouvrières durant la crise, qui au lieu de profiter de celle-ci pour pousser l'offensive contre le capitalisme, ne songèrent qu'à lui fournir les meilleurs moyens de surmonter la crise, ne pouvait que renforcer cette impression.

Dès lors, la réaction contre la crise, contre les souffrances produites par la crise, au lieu de se produire comme précédemment, par le mouvement ouvrier, s'est produite, ou contre lui, ou tout au moins, en dehors de lui. Là où l'intégration du mouvement ouvrier dans l'Etat avait été la plus poussée, en Allemagne,cette réaction s'est produite nettement contre lui ; là où l'intégration était moins avancée, la réaction s'est produite en dehors de lui : les mouvements paysans d'Amérique, et même ceux des paysans et petits commerçants de France sont d'une toute autre ampleur que ceux de la classe ouvrière.

Tel est donc le résultat de ce qu'on a appelé le « réformisme ».

Ce n'est qu'en mettant fin à celui-ci, en cessant toute collaboration, toute participation au pouvoir bourgeois sous quelque forme que ce soit,que le mouvement ouvrier cessera d'apparaître comme le « complice du capitalisme », et qu'il pourra alors reprendre, contre lui, la direction du combat social.

L'importance de la Chine

On trouvera dans ce numéro, plusieurs documents sur l'Extrême-Orient. Peut-être nos camarades penseront-ils que c'est faire une place exagérée à des événements, après tout bien lointains, et que ce qui se passe à nos portes est beaucoup plus important. Nous croyons qu'une telle opinion est erronée. C'est en Chine que se joue la suprême partie du capitalisme. A l'heure actuelle en effet, le monde entier est soumis au capitalisme, sauf... la Chine. L'hydre impérialiste n'a plus dans le monde que ce morceau à absorber: mais morceau énorme,et après lequel... il n'y aura plus rien.

La manière dont se résolvera finalement l'« *ouverture » de la Chine est donc d'une importance capitale pour l'avenir immédiat des différents pays capitalistes, et, par voie de répercussion, pour l'avenir de leurs prolétariats. Selon qu'une Chine capitaliste indépendante parviendra à se constituer, ou que la Chine tombe sous la domination du Japon, ou qu'elle tombe sous celle de nations blanches, le cours de l'histoire s'en trouvera influencé pour longtemps — et j'entends le cours de l'histoire de toute notre planète, Europe comprise.*

Lorsque les Huns, sortant des steppes de l'Europe centrale, heurtèrent et refoulèrent les peuples « barbares » anciennement fixés en Europe orientale et centrale, ce fut un événement qui se passait bien loin des frontières du « monde civilisé »; ce fut cependant lui qui devait déterminer la chute de l'Empire romain et conduire à de nouvelles structures sociales les vieux centres de civilisation...

R. L.

EN MANDCHOURIE IL Y A 50 ANS

Les républiques communistes des Konkhouses

Les Khonkhouses étaient d'anciens ouvriers des mines d'or que le gouvernement chinois exploitait dans la Mandchourie septentrionale. Il s'était produit dans l'administration de ces mines des complications dont l'existence et l'histoire des Khonkhouses était une conséquence insoupçonnée autant que grave dans son développement. Cette histoire est trop typique pour ne pas être rapportée.

Leur origine

La nature du pays où se trouvent les gisements aurifères mandchouriens demandait pour les mines une organisation spéciale, qui se trouvait d'ailleurs fort habilement instituée par le gouvernement chinois.

De très bonnes mesures gouvernementales assurèrent d'abord l'existence des ouvriers (les russes les adoptèrent, quand ils eurent fondé les mines sibériennes). On établit des entrepôts de provisions et de vêtements, on créa des voies de communication, on bâtit des habitations casernes, on arrêta le plan général des travaux, et, enfin, on chercha des mineurs. Les salaires étaient relativement élevés, pour la Chine: près de quatre sous par jour, l'Etat fournissant, outre le logement et l'entretien, tout l'outillage.

Mais c'était trop peu pour faire oublier le climat et le paysage, trop semblables à ceux de l'Extrême-Nord. En hiver, le froid élimine de l'atmosphère toute humidité pour en faire un brouillard d'aiguilles de glace qui opprime la poitrine et cause de terribles hémorrhagies pulmonaires. De froid, les corbeaux et les engoulevents tombent inanimés. Des journées, des semaines entières, il faut rester enfermé, supplice pour le Chinois qui aime la propreté. En été, ni nuages, ni pluies ne protègent du soleil implacable; des millions de moustiques empêchent de lever, fût-ce une seconde, le voile qui protège le visage. Ajoutez la difficulté du travail, l'éloignement, l'absence de nouvelles. L'embauchage devint de plus en plus difficile et il fallut se contenter, à la fin, de déporter aux mines les condamnés de droit commun.

Ouvriers louches, mal payés et mal traités, déportés sans salaires, les mineurs pensèrent que les ingénieurs et les chefs, jeunes pour la plupart, ne servaient à rien. Mais au lieu de se révolter, ils désertaient. Le pays montagneux était inhabité, la forêt, *taïga* en langue sibérienne, impraticable.

On pouvait éluder la terrible loi de l'or. Des dizaines de milliers d'ouvriers et de déportés se mirent à extraire de l'or pour leur compte et les marchands russes et chinois en firent un commerce clandestin.

Impuissant contre les déserteurs, mais ne voulant pas renoncer au produit de ses mines, le gouvernement n'en continua pas moins d'y expédier des vagabonds ou des malfaiteurs qui imitaient leurs prédécesseurs, de sorte que ce désert s'emplit d'une population hors-la-loi. Ces chercheurs d'or étaient, du fait de l'évasion, sévèrement punissables, et, de par leur industrie, passibles de la peine capitale.

Cette existence, même en un désert, de centaines de milliers de proscrits, était d'autant plus prodigieuse en Chine, que les instincts sociaux, fortifiés au cours de dizaines de siècles de vie sociale, y ont rendu impossible jusqu'à la conception d'une vie individuelle. Logiquement, les Khonkhouses n'avaient pas plutôt déserté qu'ils songeaient à recréer de nouvelles unités sociales. Il est remarquable que cet amas amorphe de criminels se soit organisé en multiples, mais très stables républiques fédérées. C'est vers 1870 que ce phénomène se produisit sur plusieurs points à la fois.

Une seule organisation qui eût englobé tous les Khonkhouses était irréalisable. Le territoire de la Mandchourie est double à peu près de celui de la France. Les différents districts où s'étaient établis les proscrits étaient distants parfois de mille kilomètres, et séparés par les provinces, cultivées et peuplées, du centre et du sud-est. De plus il n'existait pas entre eux de communauté d'intérêt qui put les unir tous.

Le nombre des nouveaux venus croissait. Cependant toutes les vallées aurifères avaient fini par être occupées. A cette surpopulation, l'or vint à manquer. Des dizaines de milliers d'individus se trouvèrent sans ressources, proscrits, exposés aux rigueurs d'un climat atroce, et outillés à peine pour la chasse la plus primitive.

Des Européens, en pareil cas, se fussent entretués. Mais cette vérité qu'il faut un groupe organisé pour triompher de la misère individuelle, qui est à peine reconnue en Occident, est si ancienne pour les Chinois que, redevenue consciente, elle conduisit ceux-ci merveilleusement. Avec une facilité, une rapidité surprenante, ces criminels, arrivés au bas de l'échelle sociale, mais incapables de renier l'incomparable splendeur de leur génie national, s'organisèrent en groupes. Avec l'inconscience peut-être de la plante se tournant vers le soleil, ils s'adaptèrent aux conditions d'existence que le milieu leur présentait.

Ceux qui étaient établis au moment de la crise, furent les premiers à s'organiser. D'abord, ils contractèrent des alliances défensives contre les nouveaux mineurs. Ces alliances, comprenant de plus en plus d'adhérents, devinrent des fédérations qui n'eurent pour limite que la sphère des intérêts communs. Puis ces fédérations défensives, unies par le besoin de protéger en commun la vie et les biens de tous, se constituèrent tout bonnement en coopératives de production, sur le modèle de ce qui se passe en Chine, avec cette différence, qu'outre la production commune, le groupe devait encore avoir en commun tout ce à quoi l'Etat pourvoit, et, suppléer à son absence. La coopérative, réduite à ses propres ressources, devint bientôt, de coopérative de

production ou coopérative économique, coopérative sociale et enfin république communiste, avec ses organes législatifs, administratifs et exécutifs.

Une évolution analogue se produisit même parmi ceux qui ne trouvaient plus de gisements aurifères à exploiter.

Paix et fédération

Ce qui est vraiment prodigieux, c'est que l'antagonisme fatal entre les deux groupes de groupes n'ait jamais amené de lutte ouverte, même au début. Rien n'est plus sain ni plus admirable que la vigueur d'esprit logique de ces criminels, dégénérés au dire d'une théorie simpliste, qui, en ce moment d'alternatives implacables, réfléchissaient.

Les uns comme les autres, en effet, étaient proscrits. Les considérations morales ordinaires, bien et mal, droit et iniquité, avaient nécessairement perdu leur vertu parmi des individus réduits à l'isolement.

La logique restait la seule autorité. Ce qui fait qu'elle l'emporta sur les inspirations de la force, c'est que personne ne pouvait escompter un résultat entièrement favorable.

Nous tenons ici une vérification de cette hypothèse émise par Nietzsche que le droit n'est en soi qu'un compromis entre individus, ou groupes d'individus, de force sensiblement égale.

Dans l'espèce, le compromis ne fut même pas, comme Nietzsche le supposait, tacite. L'engagement verbal étant absolu pour le Chinois, ces compromis formèrent un code implicite, et, chose admirable, dès le début, le groupe se constituait, pour ainsi dire naturellement, en tribunal pour juger et punir le crime de manquer à sa parole. Du même coup, la façon de faire et de vivre de ces hommes qu'on pourrait prétendre anti-sociaux et pareils aux cannibales de Fidji, nous ramène au système cher à Jean-Jacques Rousseau.

Mais il y a mieux. Outre ce contrat social, plus ou moins tacite, il y en eut un en vigueur de groupe à groupe. Il y eut de véritables conférences entre délégués de groupes de chercheurs d'or établis, et groupes de nouveau venus.

On discuta, avant de les fixer, les relations entre ces groupes.

Il est sûr que c'est la peur, d'une part, et, de l'autre, les conditions économiques qui ont tout fait. Mais il est à remarquer qu'on ne trouve pas là l'individu malheureux des socialistes, qui prétend sortir d'un ordre social pour entrer dans un autre qu'il croit meilleur. Nous avons affaire à un individu vigoureux, qui affronte courageusement la société et s'en libère, au vrai sens du mot, et puis après, s'efface pour redevenir, de propos délibéré, le rouage d'une machine qui marche d'elle-même.

Se trouvant définitivement en dehors de l'ordre social chinois, mais empêchés, par la surpopulation, de vivre tranquillement, une partie des Khonkhouses se constituèrent, selon la nécessité logique qui arrive à devenir plaisante, en ennemis de cet ordre, et formèrent une organisation de brigands.

L'histoire de ces curieuses évolutions sociales n'est pas seulement une interprétation tardive de faits impossibles à vérifier. Il existe encore des individus qui ont assisté aux assemblées où se formulèrent ces étonnants droits du proscrit. De plus, on peut trouver encore des renseignements sûrs touchant les congrès suivants où se rencontrèrent les délégués de plusieurs bandes de Khonkhouses.

Dans les différents groupes, l'organisation devait sans doute varier avec les conditions sociales. Pourtant, deux principes étaient adoptés et rigoureusement appliqués partout : la communauté des moyens de production et des produits, et l'élection au suffrage universel des dirigeants, chez les brigands comme chez les chercheurs d'or. La vie de ceux-ci étant plus régulière, leur organisation est mieux connue. Le plus célèbre d'entre ces groupes, dont pendant dix ans la vie fut aussi paisible que criminelle aux yeux du gouvernement, est la république fondée sur la Jeltouga, affluent de l'Amour, dans l'Extrême-Nord de la Mandchourie.

La république de la Jeltouga

Cette république, issue du néant, se trouve avoir institué une expérience de collectivisme d'une envergure telle que les socialistes d'Europe, même en émigrant, et en dépit de théories plus ou moins scientifiques, n'ont jamais pu en réaliser de semblable. Sa prospérité relative, le développement surprenant de sa vie économique, et cela sans appui du dehors, sous un climat réputé meurtrier, dans un pays stérile, attestent d'abord le génie merveilleux, encore inconnu en Occident, dont sont doués les Chinois, même les moins cultivés, pour s'organiser et obéir à l'organisation librement consentie. Mais la simplicité de sa législation, le bon fonctionnement des services administratifs surtout, et, ce qu'il y avait de plus intéressant, l'administration de la propriété commune, semblent prouver que, dans un cercle restreint, on peut, par le communisme, réaliser, avec le minimum de lois précises et d'organes officiels, le maximum d'intensité de production et de sûreté dans les relations privées. Mais il est vrai qu'il y faut, de toute nécessité, le respect strictement gardé des principes de solidarité, d'honnêteté et de dignité, qui fournissent en Chine un fondement essentiel aux relations économiques, et pour l'observation desquels l'Europe barbare et inconsciente n'est malheureusement pas mûre.

Le peuple de cette république n'a jamais dépassé, pour son bonheur, le nombre de vingt-cinq mille têtes. Il nommait, au suffrage universel, et à une sorte de scrutin de liste, une corporation législative de trente membres. Celle-ci, loin de discuter des textes, quand elle avait adopté certains principes généraux de droit, ne faisait plus que contrôler le comité exécutif, nommé par le parlement, et comprenant deux présidents, deux juges, un maître de provision, un maître de production et un maître de vente.

Le droit pénal appliqué par les juges, après consultation de comités de district, assez semblables à nos conseils de prud'hommes, était extrêmement sévère. Etait-ce un effet de la peur qu'avaient ces anciens insurgés, rebelles contre toute société, de retomber dans le crime ? Toujours est-il que le meurtre était puni de mort; le vol, de mort; l'agression, de peines corporelles; la révolte contre la constitution, d'exclusion immédiate, entraînant nécessairement la mort. Le vol était le crime le plus grave; il signifiait en effet la négation de l'organisation même. Les moyens de production, comme les produits, étant à tous, le vol était logiquement

impossible et l'apparition de cette tentative de propriété motivait la suppression pure et simple du renégat, à titre de mesure de protection collective.

D'ailleurs, le collectivisme était presque nécessité par la nature du pays. L'individu n'aurait pu exister en produisant ou consommant par soi-même. La stérilité du sol et la difficulté des communications avec les contrées productives ne permettaient pas, surtout pour un proscrit, de se procurer sa subsistance. L'institution du maître de provision était donc nécessaire. Il pourvoyait à l'horticulture, à la pêche et aux transports. Or, il est merveilleux, sur un sol d'où le Russe ne parvient à rien tirer, de voir surgir des choux-fleurs, des concombres, de la laitue et jusqu'à des hortensias. La technique de la pêche ne semble l'avoir cédé en rien à celle de l'Europe. Quant aux caravanes, elles procédaient certes avec plus de sécurité que celles des bourgeois chinois. Toutes les marchandises étaient à l'abri dans des entrepôts officiels.

Le maître de vente assumait la lourde tâche d'écouler, en Chine et en Sibérie, la totalité de l'or produit. L'habileté avec laquelle il y parvenait et l'influence qu'il arrivait à exercer, on les a vues en jeu dans certaines scandaleuses affaires criminelles où se sont trouvés compromis les plus hauts fonctionnaires russes, des financiers sibériens et jusqu'aux gouvernements russe et chinois eux-mêmes.

Le maître de production surveillait le travail des mines au point de vue technique. Il avait fini par introduire des procédés américains. Il semble, fait curieux, que la division du travail se soit effectuée presque spontanément.

Les artisans continuaient leur métier et étaient employés par les dirigeants aux travaux qu'on leur désignait. La masse était occupée à produire de l'or. Les employés d'Etat chargés de besognes administratives étaient élus par les comités de prud'hommes. Tous, des présidents aux plus grossiers des mineurs, recevaient la même paie en billets de crédit, et chacun pouvait l'employer à sa guise, mais sans avoir licence de l'économiser pendant plus d'une année. On ne pouvait acheter de marchandises non usagées qu'aux magasins de l'Etat. L'excédent des bénéfices demeurait dans la caisse de l'Etat, et l'on ne distribuait que des parts égales en assignats non réalisables. Cette mesure visait assurément le cas de sortie d'un citoyen; pourtant ce cas ne semble pas s'être produit. D'ailleurs, la fin prématurée et violente de la république n'a pas permis de régler la question des excédents de recettes.

Les femmes étaient en fort petit nombre. Libres comme les hommes, elles vivaient avec l'homme de leur choix. Elles s'occupaient à l'horticulture et à la pêche. Les enfants étaient peu nombreux. La rapide annihilation du groupe a empêché la formation d'un droit de famille.

Il est clair que les conditions économiques ou primitives de la vie des proscrits de la Jeltouga prouve peu pour ou contre les théories socialistes d'Europe. Du moins, il est réjouissant d'observer un groupe humain des plus misérables se créer, de toutes pièces, un bonheur social. Au point de vue scientifique, la destruction de ce centre d'expériences socialistes spontanées est des plus regrettables.

La destruction

La république de la Jeltouga périt victime des mesures d'ordre du gouvernement chinois. Dès l'origine de leur organisation, le gouvernement s'était ému de l'existence de ces Khonkhouses, et surtout de ceux constitués en républiques de brigands, qui exerçaient des déprédations sur les domaines chinois. La puissance des Khonkhouses brigands, grâce à leur organisation semblable à celle qui a été décrite, s'était accrue de telle sorte que, non contents d'occuper toutes les routes de la Mandchourie, ils venaient lever de fortes contributions dans les capitales des provinces. On ne pouvait voyager que sous leur protection et celle-ci se payait suivant un tarif progressif. Les généraux, et jusqu'aux gouverneurs chinois, subissaient cet impôt irrégulier, et exhibaient hardiment des sortes de drapeaux-quittances, qui leur garantissaient la sécurité absolue. Pourtant le scandale, à la fin, devint tel que le gouvernement central prit des mesures militaires énergiques. Néanmoins, on ne détruisit que très peu de bandes de brigands, car elles étaient trop mobiles pour se laisser prendre. En revanche, les colonies stables furent complètement anéanties. Le gouvernement russe gardait l'Amour et empêchait la fuite des communards. Tous furent horriblement massacrés. Les deux gouvernements s'entendirent pour prohiber l'introduction des armes, établirent des garnisons et la situation des brigands devint de plus en plus misérable. Au moment de la guerre sino-japonaise (1), les troupes régulières chinoises évacuèrent le pays, mais ce furent les cosaques qui vinrent protéger la construction du chemin de fer qui commençait (2).

Les Khonkhouses gagnèrent le Nord. Enfermés dans les sinistres vallées du Kheïchan, torturés par le froid et la faim ils y attendirent leur agonie (3).

A. Ular.

(*Un Empire russo-chinois.* — 1902).

(1) La guerre de 1894 (N.D.L.R.).
(2) Le chemin de fer de l'Est Chinois (N.D.L.R.).
(3) Dans les tout derniers incidents qui se sont produits dans le Nord de la Mandchourie, il a été à nouveau question des Khonkhouses. Nous ne savons malheureusement point si ces Khonkhouses sont encore organisés communistement, comme leurs prédécesseurs. (N.D.L.R.).

La Chine a les plus grands bassins houillers du monde.

La Chine a de très importants gisements de minerais de fer, qui sont peut-être, eux aussi, les plus grands du monde.

La Chine possède l'un des sols les plus fertiles qui soit, et qui, sur des surfaces considérables, est irrigable.

La Chine est parcourue en son plein milieu par un fleuve navigable aux plus gros navires de mer jusqu'à 1.000 kilomètres de l'embouchure et, par les petits vapeurs, jusqu'à 3.000 kilomètres.

La Chine a 450 millions d'habitants au bas mot, soit plus de onze fois la population de la France.

Ces 450 millions d'hommes sont travailleurs, sobres, prolifiques, toutes qualités pour faire d'excellents prolétaires.

Voilà pourquoi la Chine est au centre des rivalités entre impérialismes, et y restera longtemps encore.

Pour faire connaître Victor Serge

Une lettre de Victor Serge au Comité Central Exécutif des Soviets

Léninegrad, le 16 octobre 1932.

Camarades,

Ayant déposé le 10 septembre à la Section Etrangère du Soviet de Léninegrad deux demandes de passeports (pour ma femme, notre fils de 12 ans et moi-même), j'ai reçu le 10 octobre communication d'un refus non-motivé (pièce jointe).

Je vous demande d'examiner cette affaire et de nous accorder nos passeports.



Victor Serge et sa femme

Ce refus injustifié et injustifiable survenant après les démarches réitérées d'une cinquantaine d'écrivains français révolutionnaires ou amis de l'URSS auprès des autorités soviétiques, et après mes propres démarches incessantes m'oblige à poser la question avec une franchise et une netteté absolues.

Je suis né à Bruxelles (Belgique) le 30 décembre 1890, fils d'un émigré révolutionnaire d'origine russe. Je suis entré dans le mouvement révolutionnaire en Belgique, dès ma quinzième année. J'ai milité en Belgique, en France et en Espagne. Rédacteur d'une feuille anarchiste parisienne et impliqué dans un retentissant procès d'anarchistes, j'ai subi en France cinq années de réclusion et plus tard près de deux années d'internement. Je suis venu en Russie en 1919, après avoir surmonté les difficultés les plus grandes et les plus périlleuses, pour participer à la révolution prolétarienne. Dès mon arrivée j'ai adhéré au Parti Communiste de Russie. J'ai dirigé les services de langue française de l'Internationale Communiste depuis la fondation de l'I. C. jusqu'en 1921. A cette date je me suis rendu avec ma femme en Europe Centrale (Allemagne, Autriche), où je me suis consacré au journalisme. Nous sommes revenus dans l'URSS fin 1925 et c'est à ce moment que, sans remplir aucune formalité particulière, je suis devenu citoyen soviétique.

Fin 1927 j'étais exclu du Parti Communiste de l'URSS à la suite de quatre interventions de cinq minutes dans les réunions de ma cellule. Peu de temps après je passai sans autre raison que mon exclusion, six semaines en prison.

Ma femme Liouba Alexandrovna Roussakova-Kibaltchiche est née en 1898 à Rostov, fille d'un ouvrier révolutionnaire juif qui émigra en 1905, à la suite des pogromes. Elle a passé presque toute sa vie jusqu'en 1919 en France. Nous sommes mariés depuis 1919.

J'ai collaboré à la presse ouvrière de langue française depuis 1906. Ecrivain, j'ai publié depuis la révolution une quinzaine d'ouvrages. J'ai neuf ouvrages en vente à Paris, cinq volumes en vente à Madrid. Habitant l'URSS depuis sept ans je n'ai qu'en de rares circonstances l'occasion d'entendre ou de parler la langue dans laquelle je m'efforce de faire œuvre utile. Les conditions d'existence matérielles et morales qui me sont faites me rendent excessivement difficile sinon impossible la continuation de mon travail.

Je n'ai aucun contact avec mes parents, camarades et confrères de mon pays d'origine et de ma langue.

Notre isolement est à peu près absolu.

Je suis dans l'impossibilité de suivre l'édition et la vente de mes livres, de traiter avec les éditeurs, de préparer de nouveaux ouvrages qui exigent que je me documente sur place.

Je suis dans l'impossibilité de recevoir tant soit peu régulièrement des livres et publications de France. Une censure tatillonne refoule ou renvoie la moitié des envois qui me sont faits ; une autre partie est perdue ou volée à la poste. Les réclamations ne servent à rien.

La correspondance même m'est singulièrement difficile : une partie importante de mon courrier se perd régulièrement, à l'arrivée comme au départ. Les lettres recommandées se perdent comme les autres. Les réclamations ne servent à rien.

Je suis dans l'impossibilité de publier quoi que ce soit dans l'URSS. Un mot d'ordre occulte mais rigoureux de boycottage m'exclut à jamais depuis des années de la presse et de la littérature soviétiques, en dépit de la ferme conviction révolutionnaire qui anime mes écrits.

Le problème du pain quotidien se repose devant nous, de semaine en semaine, avec une rigueur croissante. Un détail : la ration alimentaire allouée à la plupart des écrivains soviétiques m'est refusée.

Depuis plus de deux ans, ma femme souffre par crises de troubles neuro-psychiques qui l'ont amenée à des tentatives de suicide. Ces troubles sont,

de toute évidence, déterminés ou alimentés par nos conditions d'existence. Ma femme a été examinée à diverses reprises par les spécialistes Friedman, Tcheltsov, Sérafimov, Pvarnine, Ossipov, Ratner, Weinstein (et autres). Les médicaments les plus simples nous font défaut.

Telles sont les raisons qui nous obligent à solliciter nos passeports.

Nous avons toujours pensé à un séjour de six mois ou un an en Occident, mais nous sommes prêts, — tant cette situation nous pèse, — à vous demander, si toutefois ils vous paraissent plus faciles à accorder, des passeports pour un départ définitif. Nous commençons à éprouver le sentiment d'une véritable captivité.

Mon activité vous est probablement connue. Elle a toujours été d'un ferme révolutionnaire. J'ai renoncé depuis des années à toute action politique, pour me consacrer exclusivement à l'histoire et à la littérature. Mes convictions sont et resteront d'un communiste qui a sur diverses questions des vues personnelles. Aussi triste que ce soit à constater, c'est sans doute ce qui me vaut le traitement d'exception qui m'est infligé et la situation intenable où nous nous trouvons. Qu'il me soit donc permis d'invoquer devant la plus haute autorité de l'URSS la Constitution soviétique qui garantit à tous les travailleurs la liberté de conscience.

Victor SERGE.

P.-S. — Je me permets de souligner tout particulièrement la gravité de l'état de santé de ma femme, en ce moment en traitement dans une clinique psychiatrique. Son état n'a pas cessé d'empirer pendant que je faisais mes démarches préliminaires; peut-être est-il déjà trop tard pour son rétablissement.

C'est avec une grande confiance que nous nous adressons à vous.

* * *

RÉPONSE : refus (sans motifs) daté du 31 décembre 1932, reçu le 16 janvier 1933.

Parmi nos Lettres

Un avertissement Un camarade nous communique la lettre suivante qu'il a reçue d'un ami d'Allemagne :

Je pensais déjà ne plus jamais recevoir de vos nouvelles. Et voilà qu'un matin, à ma grande joie j'ai reçu la visite d'un de vos amis. Il faut que tu saches que notre malheur nous paraît deux fois plus lourd à supporter lorsque nous avons l'impression que les camarades qui sont de l'autre côté de la frontière ne se préoccupent plus de nous. Il était cependant plus prudent de ne pas écrire car on ne peut pas savoir si la police n'a pas déjà jeté ses yeux sur vous.

Je ne peux malheureusement pas beaucoup te raconter sur ce qui concerne les événements d'Allemagne. Comme il n'y a pas de liberté de presse et que les liaisons illégales avec les amis de tous les centres ne sont pas encore bien établies, chacun ne sait que ce qui se passe dans ses environs immédiats.

Ce qui nous pèse le plus, c'est la grande vague de lâcheté et de manque de caractère qui passe dans les masses ouvrières.

Tu as certainement entendu parler de ce nouveau mot: Gleichschaltung *(mise au pas), dont le fascisme a enrichi la langue allemande.*

Les syndicats, les journaux, les fédérations d'artisans, l'église, tout est « mis au pas », c'est-à-dire fascistisé ou détruit. Et tout cela se laisse bravement « mettre au pas »... Des journaux qui jusqu'à présent avaient mené le combat contre le fascisme et sa barbarie, lèchent maintenant les bottes de Hitler. Les seules choses qui différencient les journaux allemands les uns des autres sont les titres. Le contenu est le même. Ceci, pour un homme qui tient à la dignité humaine, est un état de choses insupportable.

J'ai lu quelques nouvelles sur le congrès du parti socialiste français. « Le fascisme nous entoure » a été sans doute le signe sous lequel s'est tenu ce congrès. Ce qui se passait en Allemagne a causé probablement la défaite de Renaudel. Mais lorsque j'ai vu que c'est Blum qui a été le porte-parole des « gauches », j'ai eu peur pour l'avenir de nos camarades français. Il faut que vous fassiez plus attention aux actes de vos chefs qu'à leurs beaux discours; sans cela vous vous engagerez dans la même voie que celle suivie par les camarades italiens et allemands...

Rien ne nous fera aimer l'oppression D'un vieux camarade, à propos de l'affaire Victor Serge :

Cette affaire n'est qu'un épisode entre bien d'autres. Mais comme il est significatif, dans son horreur, d'un système où l'individu est froidement sacrifié à une machine monstrueuse et inhumaine.

Ce n'est pas ainsi qu'à vingt ans nous nous représentions la Révolution. Notre haine des armées, des polices, des dictatures et des bureaucraties n'était pas un simple corollaire de notre haine du capitalisme. Nous les exécrions aussi en elles-mêmes et ne supposions pas un instant qu'elles survivraient au régime qui les employait. Comment deviendraient-elles meilleures à nos yeux parce qu'elles servent d'instrument à une « dictature du prolétariat » d'ailleurs problématique.

Non, notre idéal ne comporte rien de pareil.

Je crois que Marx aurait détesté le « marxisme » comme Jésus-Christ aurait détesté le « christianisme » !

Il n'y a qu'un bien souverain pour l'homme, et qui est à la base de tous les autres, c'est la liberté. Rien ne nous fera aimer l'oppression, la brutalité, l'exploitation de l'homme par l'homme sous quelque sauce qu'on nous les présente !

La concentration capitaliste dans l'Agriculture. Un camarade de Seine-et-Oise nous donne sur la situation dans la Brie les intéressants détails que voici :

Parmi les coins de la Brie où l'on peut observer la concentration capitaliste, je peux nommer les cantons de Brie-Comte-Robert et Mormant, régions de grande culture du blé et de la betterave, où le petit cultivateur disparaît de plus en plus. Dans certaines communes, comme Saint-Méry, Bombon, Andrezie, Mormant, il n'y a plus que deux ou trois cultivateurs exploitant moins de 40 hectares; les gros fermiers achètent les terres que loue le petit cultivateur dès que celui-ci est à bout de bail, et à des prix fous; l'étendue moyenne de ces grosses exploitations varie de 80 à 3 et 400 hectares.

L'an dernier, étant en congé pendant la moisson, j'ai pu voir à Rouvray, sur une exploitation de 400 hectares, une moissonneuse-batteuse qui coupait et battait le blé en même temps.

Le petit cultivateur reconnaît bien que la grande exploitation est la plus avantageuse, mais ce qui l'y rend hostile, c'est que le profit en revient uniquement au fermier, qui l'occupe comme salarié, une fois qu'il a perdu sa terre, à des prix dérisoires: actuellement, le journalier touche 20 francs par journée de travail, non nourri.

Autre chose: savez-vous que dans les coins dont je vous parle, une société laitière, la Briarde, *qui a le monopole du lait, paye au producteur 0 fr. 55 le litre de lait qui est revendu 1 fr. 40 à Paris ?*

LA TERREUR EN TUNISIE

Suppression de la liberté individuelle
Suppression de la liberté de la Presse

Documents

Suppression de la liberté individuelle

Nous avons indiqué brièvement dans notre dernier numéro les immondes décrets par lesquels Paul Boncour avait supprimé toute garantie de liberté individuelle aux 2 millions de Tunisiens. Le régime créé, de la résidence forcée en l'absence de tout délit et de tout jugement, est exactement — répétons-le — le régime de Mussolini, d'Hitler et du Guépéou. De Mussolini envoyant qui lui plaît aux « îles », — d'Hitler envoyant qui lui plaît dans les « camps de concentration », — du Guépéou envoyant qui lui plaît en Sibérie ou dans les déserts de l'Asie Centrale. Et c'était celui de Louis XIV envoyant qui lui plaisait à la Bastille.

Le texte des décrets

Afin qu'on ne pense pas que nous exagérions, nous publions ci-dessous in-extenso les deux décrets :

I

Nous, Ahmed Pacha Bey, Possesseur du Royaume de Tunis;

Vu l'article 3 de la Loi du 15 juillet 1914 et l'article 1 de la loi du 4 août 1920, applicables à l'Algérie;

Sur la présentation de Notre Premier Ministre;

Après nous être assuré de l'assentiment du Gouvernement français;

Décrétons:

Article premier. — La mise en surveillance de nos sujets dans une tribu, un douar ou une localité désignés par le Résident Général, pourra être ordonnée lorsqu'il y aura lieu de mettre fin:

1° A des actes d'hostilité contre Notre Personne, notre Famille, la Nation protectrice ou l'Administration du Protectorat;

2° A des actes de propagande politique ou religieuse; toutes menées de nature à porter atteinte à la sécurité générale.

Art. 2. — Cette mesure sera décidée par arrêté motivé du Résident Général, après que le Conseil des Ministres et des chefs de services préalablement consulté, l'aura proposée à la majorité des voix des membres le composant.

Le Résident Général aura la faculté d'atténuer la mesure proposée qui ne pourra, en aucun cas, dépasser deux années.

Si l'individu, mis en surveillance, exerce des fonctions ou une profession en vertu d'un décret ou d'une décision administrative, ce décret ou cette décision seront considérés comme rapportés. La réintégration dans ces fonctions ou cette profession pourra, s'il y a lieu, être prononcée par décret à l'expiration de la surveillance administrative.

Art. 3. — Les seuls faits sur lesquels le Conseil sera appelé à donner son avis sont ceux qui sont énumérés ci-dessus.

Toute proposition de mise en surveillance devra être accompagnée:

1° D'un exposé détaillé des faits et de conclusions motivées;

2° D'un interrogatoire de l'inculpé effectué par un officier de police judiciaire, et qui devra spécifier avec précision les faits incriminés;

3° De l'extrait du casier judiciaire de l'inculpé;

4° D'une notice indiquant d'une manière détaillée son âge, ses antécédents, ses moyens d'existence, son genre de vie, la composition de sa famille;

5° De l'avis motivé du Contrôleur Civil de sa Résidence s'il y a lieu.

Art. 4. — Le dossier ainsi constitué sera soumis par le Résident Général au Conseil des Ministres et des chefs de services présidé par le délégué à la Résidence Générale, où, à défaut, par Notre Directeur Général de l'Intérieur.

Le rapporteur sera un des membres de ce Conseil, désigné par le Résident Général. Sur le rapport qui lui sera présenté, le Conseil, selon les cas, ou bien déclarera que le fait n'est pas établi, ou bien, si l'affaire ne lui paraît pas en état, provoquera un complément d'information, ou bien fixera la date à laquelle l'inculpé comparaîtra devant lui.

Le Conseil, soit d'office, soit sur la demande dont il sera saisi, pourra proposer, s'il y a lieu, la libération provisoire de l'inculpé.

Il devra statuer dans un délai de deux mois, sauf motif de force majeure et hors le cas où l'ajournement proviendrait du fait même de l'inculpé.

Si l'inculpé le demande, le Conseil lui accordera un délai de dix jours au moins pour préparer sa défense. Il pourra se faire assister d'un avocat ou s'en faire désigner un d'office.

Le Conseil pourra recueillir, par voie rogatoire, tous renseignements utiles; il pourra autoriser l'inculpé à faire citer, devant lui, des témoins qui seront tenus de comparaître et de satisfaire à la citation sous les peines prévues à l'article 80 C. Instr. crim. ou aux articles 73 et 75 du Code tunisien de Procédure pénale.

Art. 5. — Le Conseil sera obligatoirement complété par le président du Tribunal civil de Tunis et le Procureur de la République près le même tribunal, ou leurs suppléants. En cas d'instruction complémentaire provoquée par le Conseil, elle sera confiée de droit audit président ou à son suppléant, lesquels pourront commettre pour les diverses opérations nécessaires un officier de police judiciaire.

Art. 6. — Le P. V. contenant la décision du Conseil sera signé par tous les membres présents. En cas d'impossibilité ou d'abstention, mention en sera faite par le président de cette Assemblée. Le P. V. sera transmis dans les trois jours avec toutes les pièces du dossier au Résident Général qui statuera. Tout membre du Conseil pourra faire consigner ses observations au P. V.

Vu pour promulgation et mise à exécution,
Tunis, le 6 mai 1933.
Le Ministre Plénipotentiaire Résident Général
de la République Française,
Signé: MANCERON.

II

Nous, Ahmed Pacha Bey,
Possesseur du Royaume de Tunis;

Vu notre décret du 9 juillet 1913 formant Code pénal tunisien ;
Vu l'article 3 de la loi du 15 juillet 1914 et l'article 1 de la loi du 4 août 1920, applicables à l'Algérie ;
Sur la présentation de Notre Premier Ministre,
Après nous être assuré de l'assentiment du Gouvernement français ;

Décrétons :

Article unique. — L'article 5 du décret du 9 juillet 1913 est ainsi complété :
« N'est pas considérée comme une peine, au sens du présent Code, la mise en surveillance administrative de nos sujets, ordonnée conformément aux prescriptions du décret portant la date de ce jour ».

Vu pour promulgation et mise à exécution,
Tunis, le 6 mai 1933.
Le Ministre Plénipotentiaire Résident Général
de la République Française,
Signé : MANCERON.

On remarquera dans le texte du premier décret que, contrairement à ce que nous avions dit, il n'est même pas nécessaire que les actes de propagande auxquels il s'agit de mettre fin, soient considérés comme « de nature à porter atteinte à la sécurité générale », il suffit que ce soit de la « propagande ». On remarquera aussi que cette propagande n'a même pas besoin d'avoir été faite par celui qu'on déportera, il suffit qu'on estime que cette déportation est susceptible de mettre fin à une propagande faite par d'autres pour qu'elle puisse être décrétée : c'est le système des otages !

Je pense qu'on aura saisi également tout le sel du second décret qui déclare, avec une ingénuité vraiment admirable, que l'envoi en résidence forcée, ne sera pas une « peine », au sens pénal du mot ! Quel bel aveu que le premier décret est la négation même du Droit; il ne saurait en effet y avoir de Droit, il ne saurait y avoir de « peine », là où n'est que le « fait du Prince » !

La réponse des futurs déportés

Si terribles pourtant que soient ces décrets, les Tunisiens n'en baissèrent point pour cela la tête. Les militants visés répondirent fièrement : « vous voulez nous frapper, frappez ! nous n'avons pas peur ! »

On jugera de leur admirable attitude par l'extrait suivant de l'article d'un des plus importants d'entre eux, Habib Bourguiba, paru dans le journal l' « Action Tunisienne » au lendemain même des décrets :

La surveillance administrative devient une méthode de Gouvernement.

Les décrets scélérats (1) *s'étant révélés impraticables, M. Manceron a voulu faire mieux.*

La Justice française, n'ayant pas été jugée suffisamment docile, ni suffisamment souple, ce sera désormais l'autorité administrative — en l'espèce, le Conseil des Ministres et Chefs de services — qui s'instituera juridiction d'exception pour prononcer la mise en surveillance administrative des nationalistes tunisiens.

A l'instar des commissions criminelles d'Indo-Chine, le Conseil des Ministres pourra dorénavant se débarrasser, sans recours possible, de tous ceux qui ont assumé la lourde charge de défendre leur patrie contre les assauts d'une prépondérance aux abois.

Aux termes du nouveau décret, la surveillance administrative servira à mettre fin aux « actes de propagande politique ou religieuse » !

Plus de termes élastiques, de définitions vagues — de nature à..., susceptible de...

Tout acte de propagande politique ou religieuse tombe sous le coup de la loi.

Le peuple se souviendra longtemps de ce décret — véritable coup de poignard dans le dos — avec lequel l'honnête M. Manceron croit pouvoir résoudre les gros problèmes de l'heure.

Les générations futures le liront et le méditeront, et en tireront les terribles enseignements qu'il comporte pour notre action à venir.

Quant à nous, nous pouvons d'ores et déjà signifier à M. Manceron que l'arrêté qu'il prépare à notre intention ne nous fait pas peur.

Pour ceux qui ont fait le sacrifice total de leur liberté et de leur vie, la perspective d'une mise en surveillance administrative dans « une tribu, un douar, ou une localité » ne saurait les intimider.

La noble cause que nous défendons — la libération de tout un peuple — a besoin de martyrs pour entrer dans sa phase décisive.

Il fût un temps où nous pouvions être inquiets sur le sort de notre mouvement au cas où nous viendrions à disparaître.

Une répression impitoyable pouvait être le signal d'une débandade générale chez un peuple ignorant, abruti, n'ayant pas une conscience suffisamment nette de sa force et de son bon droit.

Aujourd'hui, cette inquiétude n'a plus sa raison d'être.

La répression arrive trop tard.

Nous avons eu le temps de parler directement au peuple, de secouer son apathie, de l'entraîner dans notre sillage.

Toute mesure qui nous frapperait sera le signal de bouleversements et de convulsions dont on ne peut mesurer ni les répercussions, ni les conséquences.

Le peuple est avec nous, et demande une occasion pour le montrer.

(1) Les décrets « hyperfascistes » de 1926. (Voir *R. P.* d'avril 1926).

Suppression de la liberté de la presse

Comment ! des hommes pour lesquels on dressait les Bastilles ne s'estimaient point satisfaits ? Ils osaient crier à l'arbitraire et se réclamer des Droits de l'Homme ? Intolérable ! Intolérable pour des ministres républicains.

La presse avait déjà été ligottée par les décrets de 1926 (1926 : premier cartel des « gauches ») ; eh bien ! on allait faire plus. Puisque, malgré les menaces, la voix des Tunisiens continuait à se faire entendre, on allait museler la presse complètement. J'entends : la presse rédigée en français, car pour celle rédigée en arabe, il y a longtemps que c'était fait. Le 27 mai donc, quinze jours après les premiers décrets, un troisième décret étendait à la presse rédigée en langue européenne, le régime de la presse arabe, c'est-à-dire l'interdiction des journaux par mesure administrative. Et, le jour même, les trois journaux tunisiens indigènes rédigés en français : la « Voix du Tunisien », l' « Action tunisienne », la « Voix du Peuple », étaient interdits...

Voici le texte du décret :

Nous, Ahmed Pacha Bey, Possesseur du Royaume de Tunis ;
Vu le décret du 14 octobre 1884, modifié par les décrets du 6 mai 1893 et du 15 juillet 1910 ;
Sur la présentation de Notre Premier Ministre ;

Après nous être assuré de l'assentiment du Gouvernement français;

Décrétons:

Article premier. — Jusqu'à ce qu'il en soit autrement ordonné, les dispositions de l'article 14 du décret du 14 octobre 1884 modifié par les décrets du 6 mai 1893 et du 15 juillet 1910 seront également applicables aux journaux ou écrits, de caractère politique, publiés dans la Régence en toute autre langue que la langue arabe ou hébraïque, et dirigés ou rédigés par nos sujets soit directement, soit par personnes interposées.

Article 2. — Le présent décret sera applicable immédiatement après sa publication au « Journal Officiel ».

Vu pour promulgation et mise à exécution,

Tunis, le 27 mai 1933.
(Signé): MANCERON.

Point important : ce ne sont pas **tous** les journaux rédigés « autrement qu'en langue arabe ou hébraïque » qui sont touchés, mais seulement ceux « dirigés et rédigés » par des Tunisiens. Par là on espérait manifestement empêcher toute protestation de la part de n'importe quelle partie de la population française de Tunisie, puisque les Français restaient en dehors du décret.

La solidarité des ouvriers français

Vain calcul, comme le montre, entre autres, cette lettre que nous avons reçue de l'un des principaux militants, militant français, des syndicats confédérés de Tunisie, le camarade Bivona :

Les décrets du 12 mai n'étaient sans doute pas suffisants!

Le gouvernement local, voulant sans doute justifier que vraiment le mois de Marie, c'est le mois le plus beau, vient de prendre un nouveau décret sur la presse tunisienne, écrite en langue française.

Les journaux du matin se sont bien gardés de le commenter. La Dépêche Tunisienne *et le* Petit Matin *se sont tus.*

La Tunisie française, *plus courageusement cynique, étale toute sa satisfaction de voir enfin le gouvernement prendre des mesures d'« autorité » et d'« ordre ».*

La lettre ouverte au Résident, d'un colon 100 % nationaliste, aurait fini par décider le ministre.

Si elle vient comme les carabiniers d'Offenbach, elle n'en demeure pas moins comme la caractéristique d'une mentalité atrocement impérialiste.

Sans volonté, sans énergie, incapable de prendre une décision, honnête cependant, le Résident Manceron, qui est malade et qui tient debout à coup de piqûres, depuis qu'il est en Tunisie, où il a pris la succession, trop lourde pour ses épaules fatiguées, de l'illustre « radical » Saint Lucien, n'a pas été foutu de faire appliquer les 8 heures, les prud'hommes, toutes lois ouvrières qui auraient permis au monde du travail de se mouvoir dans un cadre social largement humain.

Ses conseillers lui ont fait prendre des mesures contre la population tunisienne qui risquent fort de secouer en profondeur le pays.

Il y aurait lieu, à mon avis, d'entamer une large campagne de presse dans les journaux révolutionnaires: la R. P., Monde, *etc...*

Il faut alerter les parlementaires de gauche et crier bien fort que l'atmosphère devient de plus en plus irrespirable ici, que pour la tranquillité du pays, Manceron, Bonzom doivent partir.

Je crois que notre camarade se leurre quelque peu sur les parlementaires de « gauche », car l'expérience montre que de tous les parlementaires, ce sont ceux de « gauche » qui ont toujours été, **en actes**, les plus férocement impérialistes.

Le fascisme est-il, pour les socialistes un article d'exportation ?

Mais, en tous cas, une question précise se pose : Au-dessus du Résident Manceron et de ses « conseillers », il y a le ministre. En tant que pays de protectorat, la Tunisie dépend directement du ministre des Affaires Etrangères, Paul-Boncour. Comme tous les décrets tunisiens importants, ceux du 12 et du 27 mai ont sans doute été rédigés directement dans les bureaux du Quai d'Orsay ; en tous cas ils n'ont certainement pas été signés sans l'autorisation expresse du ministre, qui en est seul responsable.

Quelle va être devant eux l'attitude des députés socialistes ?

Ceux-ci prétendent qu'il leur faut soutenir le cabinet Daladier-Boncour pour « barrer la route au fascisme ». Or, c'est ce cabinet lui-même qui vient de décréter à l'égard de 2 millions d'hommes les deux mesures essentielles qui constituent le fascisme :

Suppression de la liberté individuelle : l'individu peut être privé de sa liberté sans délit et sans jugement ;

Suppression de la liberté de la presse : un journal peut être supprimé sans délit, sans poursuite, sans jugement.

Comment peut-on barrer la route au fascisme, en soutenant un cabinet qui **réalise** le fascisme ?

La question est posée aux députés socialistes ...et aux militants... à moins que les uns et les autres jugent que le fascisme est un excellent « article d'exportation ».

En tous cas, en Tunisie même la lutte continue : grève des commerçants, etc...

R. L.

NOUS AVONS REÇU :

ROSA LUXEMBOURG: *Lettres de la Prison* (Libr. du Travail).

C'est une chose excellente que la Librairie du Travail ait procédé à une nouvelle édition des merveilleuses lettres écrites par Rosa Luxembourg à la femme de K. Liebnecht, durant qu'elle était en prison pendant la guerre.

Rien de plus lumineux, de plus réconfortant, de plus sain, de plus puissamment optimiste.

Un mouvement qui produit de tels êtres ne saurait disparaître.

COHEN-SCALI: *Sur la valeur scientifique de la notion de race* (Cruvès et Vincent).

En prenant principalement ses exemples chez les juifs, l'auteur montre qu'il n'existe pas de races pures. Il a raison, mais peut-être n'a-t-il pas assez nettement distingué les deux questions: d'une part qu'une race n'est jamais pure, d'autre part que, même avec le sens tout relatif qu'il faut donner à la notion de race, les juifs ne sont pas une race, car les différents groupes juifs n'ont manifestement aucune parenté entre eux, pas plus qu'avec les anciens habitants de la Judée — ainsi que l'a fort bien montré Renan.

M. DE UNAMUNO: *Avant et après la Révolution* (Rieder).

Livre sur l'Espagne. Espagne qui n'a rien de commun avec celle des ouvriers et des révolutionnaires. 250 pages d'inutilités plus ou moins littéraires.

La renaissance du Syndicalisme

PAYSANS, CONTRIBUABLES ET COMMERÇANTS

L'action ouvrière contre le fascisme

Il ne s'agit pas de grossir l'importance des manifestations récemment organisées par le parti agraire, les ligues de contribuables et les organisations de commerçants. Bien sûr, on en a déjà vu d'autres !

Il importe de consigner un fait essentiel : la réalisation du front unique entre des groupements qui jusque-là, agissaient en ordre dispersé, et le succès de leurs démonstrations communes.

C'est ensemble que des personnages s'intitulant représentants des contribuables et les dirigeants du parti agraire et des associations de commerçants ont organisé les meetings et la grève des boutiques de fin mai ; c'est ensemble qu'ils ont imprimé à ce mouvement un caractère antiparlementaire très prononcé, et aussi une allure antifonctionnaire et antiouvrière. Le Louis Forest du *Matin*, qui prit la parole au meeting de Bullier, n'est-il pas le fondateur du groupe « Ordre et Bon sens » et ce groupe n'a-t-il pas couvert les murs de Paris, à l'occasion du Premier Mai, d'affiches illustrées contre la semaine de 40 heures ?

Et ce n'est pas tant ce qu'ils sont aujourd'hui, c'est ce qu'ils peuvent être demain qui mérite que les militants apportent quelque attention à ces groupements et à leur activité.

Nous n'avons nullement, on le pense bien, à défendre un parlementarisme impuissant et dévoué aux ordres du gros capitalisme. Mais nous devons nous soucier de tout ce qui pourrait, même de façon lointaine, préparer l'avènement du fascisme en France.

On a donné beaucoup de définitions du fascisme. Quels que soient ses aspects divers, le fascisme c'est d'abord, c'est essentiellement un chef réactionnaire qui trouve des troupes et qui les emmène à la conquête du pouvoir.

En France, les réactionnaires ont toujours possédé une avant-garde: c'est l'Action française. Ils possèdent également de très nombreuses arrière-gardes. Mais ils n'ont jamais eu d'armée. Ils n'ont jamais su trouver *le chemin des masses.* Faute de pouvoir réunir plus de trois pelés et deux tondus,toutes les tentatives de *fascio* ont jusqu'ici fait fiasco.

Eh bien ! la question doit être posée : « au travers » des mouvements de paysans,de contribuables et de commerçants, les réactionnaires français ne viennent-ils pas de trouver le chemin des masses, ne sont-ils pas en train de former leur armée ?

L'époque est favorable. Les paysans ne vendent pas leur blé, ni les vignerons leur vin. Les feuilles d'impôt de l'année sont en augmentation sensible pour les plus petits des contribuables.Le boutiquier du coin voit son chiffre d'affaires diminuer de façon inquiétante, à telle enseigne qu'il doit dire adieu aux perspectives de la « fortune en dix ans ».

— Vous ne trouvez pas cela important que des chefs réactionnaires aient réussi à faire un bloc de tous ces mécontentements ? Qu'ils aient pu remplir les plus grandes salles de la capitale, et orienter leur public vers l'action directe ?

Moi, je trouve que c'est au moins un danger pour demain. Et je me demande quel barrage nous pourrons lui opposer. Je ne parle pas d'aujourd'hui, car, en dépit des désirs exprimés par la base (1), rien ou presque rien n'a été fait.

***

Nous avons à méditer l'exemple allemand. « Dans le sens réactionnaire, — disait l'autre jour un camarade — l'avènement d'Hitler en Allemagne est un événement aussi considérable que la Révolution russe dans le sens révolutionnaire. »

L'exemple allemand ne nous montre-t-il pas que les dirigeants du mouvement socialiste (je prends ici le mot socialiste dans son sens large) ne préviennent pas le fascisme en se faisant les défenseurs du parlementarisme, de son impuissance et de ses tares.

S'incorporer toujours plus aux organismes du pouvoir bourgeois, partager le pouvoir avec les bourgeois, comme veulent le faire ici nos socialistes participationnistes, ce n'est pas prévenir le fascisme.

C'est en préparer le triomphe.

S'intégrant à l'Etat de la bourgeoisie, le socialisme prend la responsabilité de l'impuissance de cet Etat, de son incapacité. En période de crise, lui qui devrait lutter pour le triomphe des solutions socialistes, les seules possibles, il se fait la cible de tous les mécontentements et de toutes les misères. Il vote le budget...

Et quel désarroi ne jette-t-il pas dans la classe ouvrière ! Vous en avez une fameuse idée quand vous causez avec un socialiste du rang des votes des parlementaires S.F.I.O. Mais si vous évoquez l'Allemagne!... Les dirigeants social-démocrates ont fait voter la classe ouvrière allemande pour Marx contre Hindenburg, puis pour Hindenburg contre Hitler, et ils l'ont laissée tomber au moment précis ou Hindenburg appela Hitler au pouvoir ! Est-il tellement surprenant qu'Hitler ait triomphé d'une tactique dont le résumé en trois lignes fait crier l'imbécillité ?

D'année en année, les chefs social-démocrates allemands se sont intégrés à l'Etat, ils n'ont voulu voir le socialisme que dans la Constitution de Weimar ,et, lorsque, à la veille même de la catastrophe, Schleicher — oui, le général von Schleicher ! — leur demanda de déclencher la grève générale, ils se dérobèrent comme des lapins.

Ne peut-on dire que le lit de l'hitlérisme a été fait des trahisons successives du socialisme par la social-démocratie allemande ? Le fait qu'au moment décisif le parti communiste se soit effondré, alors que les assu-

(1) L'Union locale des syndicats confédérés de St-Etienne avait demandé que la C.G.T. répondit par une manifestation nationale aux démonstrations des paysans, contribuables et commerçants.

rances données laissaient espérer autre chose, ce fait — évidemment important — n'enlève cependant rien à la responsabilité initiale.

Du moment où le socialisme abandonne le terrain de classe, lorsque, mouvement de la classe ouvrière, il s'intitule régent de la bourgeoisie, défenseur de son Etat, syndic de sa faillite, le socialisme n'est plus le socialisme. Il prépare le fascisme et se condamne à l'impuissance contre le fascisme.

***

Ces brèves réflexions sur l'avènement de l'hitlérisme valent-elles sur le terrain français? Je le crois.

Il y aura, sous une forme ou sous une autre, une renaissance du mouvement socialiste en France (je prends toujours socialiste dans son sens large) ou il y aura, tôt ou tard, danger fasciste.

Barrer la route au fascisme, c'est ne pas abandonner le terrain de classe, sous aucun prétexte. C'est ne pas franchir l'ultime barricade.

C'est se soucier de réaliser un mouvement syndical qui soit à la fois puissant et actif, et surtout capable de prendre les responsabilités les plus sérieuses et les initiatives les plus hardies aux heures les plus graves. En dernière analyse, n'est-ce pas seulement la grève générale qui peut briser le fascisme?

Voyant la renaissance du mouvement socialiste en France surtout sous la forme d'une renaissance du syndicalisme, nous sommes conduits à regretter que la C.G.T. n'ait rien fait au moment où les réactionnaires s'agitaient.

Dès à présent, on aurait pu et on pourrait, si l'on n'était pas retenu par des considérations étrangères au mouvement syndical, *agir* contre les débuts des chefs réactionnaires dans l'action de masses.

Inconnus, ces chefs? Incertaines, leurs troupes? Impossible, leur succès? Il n'y a pas tellement longtemps qu'on en disait autant d'Hitler.

Or Hitler nous a appris que l'action ouvrière contre le fascisme sera préventive ou qu'elle ne sera pas.

M. CHAMBELLAND.

SUR L'UNITÉ SYNDICALE

Discutons sérieusement

En juillet 1932, un mois après la fusion des deux syndicats de l'Enseignement du Finistère, Serret, militant de la Fédération unitaire de l'Enseignement, affirmait aux lecteurs de l'*Ecole Emancipée*:

Les préférences des Cornec et de leurs amis vont au syndicalisme de collaboration et de reculade que l'on pratique en face. Ni leurs affirmations « syndicalistes », ni leur phraséologie « gauche » ne nous tromperont.

J'accusai alors réception à Serret de ces gentillesses par une douzaine de lignes; aujourd'hui il me faut relever une nouvelle attaque de Serret (*E. E.* du 14 mai) contre ceux qui ont réalisé l'unité à la base:

Qu'ont fait les Rambaud, les Boville, les Cornec, les Thomas, les Baldacci et les autres au sein de la C.G.T. ? Où en est leur besogne de redressement du lourd appareil réformiste ? L'unité a-t-elle avancé d'un pas depuis leur entrée sous le toit de Jouhaux ?... Ils sont partis pour noyauter l'organisation réformiste qui les a noyautés !...

Rien de nouveau dans cette manière de condamner des camarades. On aligne une série de questions, et puis on y répond soi-même; c'est commode et vite fait.

En réalité, l'article de Serret — tout comme celui qu'il écrivait en juillet 32 — vise à retenir dans les syndicats unitaires les camarades qui en ont assez d'appartenir à une centrale syndicale dirigée par le parti communiste ou plutôt par l'Internationale communiste qui « depuis la mort de Lénine n'est plus capable que de moudre du vent, qui n'a su que s'isoler des masses » (Serret).

Certes, personne ne songe à priver notre fougueux détracteur du droit qui appartient à tout militant de donner son opinion sur l'attitude des autres militants. Ce qu'on est en droit de lui demander, c'est qu'il le fasse sans dénaturer les faits.

Ce n'est pas parce que nous avons quitté la C.G.T.U. — « doublure du parti communiste, — engagée dans le syndicalisme d'aventure, — difficilement habitable pour ceux qui ne sont pas membres du parti, — que des chefs par toutes leurs erreurs et leurs folies conduisent fatalement à sa perte, — qui est incapable de réaliser ses propres objectifs, etc... » (Serret et autres centristes) — que nous avons abandonné nos idées.

Non, Serret, nous n'avons pas été noyautés par l'organisation réformiste. Aucun de nous n'a tourné le dos au syndicalisme révolutionnaire. Aucun de tes ex-camarades ne s'est rallié à la collaboration de classes que tous ont toujours combattue avec autant d'énergie que toi. Tous, autant que toi, ont au cœur l'ardent désir de lutter avec la classe ouvrière en marche vers son émancipation.

Notre travail à la C.G.T. est dirigé dans cette voie. Dans nos syndicats, n'avons-nous pas, les uns et les autres, fait de la propagande pour les moyens d'action énergiques ? N'avons-nous pas réussi à faire adopter par nos assemblées générales la grève de 24 heures ? Les instituteurs confédérés du Finistère n'ont-ils pas fait seuls une manifestation de rue pour la défense des traitements et participé activement à 25 ou 30 manifestations au cours desquels leurs militants ont vulgarisé le mot d'ordre de grève de 24 heures ?

La présence de Jouhaux à Genève n'a-t-elle pas été discutée par toutes les instances syndicales auxquelles nous appartenons ? Plusieurs de celles-ci ont réclamé son départ. Nous n'avons pas l'outrecuidance de croire qu'il s'agit là du seul travail des ex-unitaires. Non ! Nous sommes même heureux de constater qu'il y a à la C.G.T., même parmi ses anciens membres, un joli nombre de militants qui ont perdu leurs illusions réformistes.

Où en est le redressement du lourd appareil réformiste ? demande Serret. Mais jamais nous n'avons prétendu que quelques militants pouvaient, en quelques mois, changer la face d'une centrale syndicale, nous avons seulement toujours proclamé qu'en allant à la C.G.T., nous conserverions nos idées et continuerions à défendre le syndicalisme révolutionnaire, aussi éloigné du syndicalisme de secte que du syndicalisme de collaboration. Et après l'expérience d'une année, nous constatons qu'en faisant à la base le même travail que lorsque nous étions à la C.G.T.U., notre propagande s'adresse à un plus grand nombre de camarades et nous entraînons à l'action un effectif bien plus élevé que nos censeurs unitaires.

Car, enfin, on aimerait tout de même bien savoir ce que font ces camarades qui, comme Serret, parlent sans cesse de notre trahison; ceux-là qui préconisent aujourd'hui le congrès de fusion qu'ils combattaient il y a deux ans, lorsqu'il avait le plus de chance d'aboutir.

Voyons, Serret, dis-nous donc un peu ce que les syndicats unitaires de l'Enseignement ont fait depuis notre départ, comme action révolutionnaire ? Vous, les redresseurs de la

C.G.T.U., qu'avez-vous obtenu ? La subordination n'existerait-elle plus ? L'atmosphère irrespirable qui a fait fuir tant d'adhérents et dégoûté les militants s'est-elle purifiée ? La gestion insensée a-t-elle disparu ? La C.G.T.U. est-elle redevenue unitaire ?

Non, mille fois non ! La lecture de l'*Ecole Emancipée* nous en apporte la preuve. La C.G.T.U. continue dans la même voie, celle qui la mènera à la désagrégation. Ce n'est pas sa dégringolade dans le plus plat réformisme qui lui redonnera de la vie et qui en fera un pôle d'attraction pour les travailleurs.

Les unitaires ont trop rusé avec le problème de l'unité syndicale. Les travailleurs n'aiment pas la rouerie et ils se détourneront de plus en plus d'une confédération où les décisions sont prises en dehors d'eux.

C'est dire que le problème de l'unité a changé de terrain.

Quand le mouvement des 22 fut lancé en faveur d'un congrès de fusion, une lueur d'espoir jaillit à travers le pays. Si toutes les forces vraiment unitaires avaient appuyé, à ce moment-là, notre propagande en faveur d'une unité « sans vainqueurs ni vaincus », l'idée du congrès de fusion aurait progressé rapidement. Mais ceux qui voient clair deux ou trois ans trop tard, comme les centristes de l'Enseignement, disaient alors que « *l'unité n'est ni possible ni souhaitable* ».

Aujourd'hui, avec Serret, ils reconnaissent que « *l'unité apparaît comme une nécessité* » et ils préconisent la tenue d'un congrès de fusion. Trop tard, beaucoup trop tard ! Oublient-ils donc que la C.G.T.U. a déclaré à Magic-City, sur l'ordre de l'Internationale communiste: « *Jamais l'unité par un congrès de fusion* » ? Oublient-ils aussi que l'unité syndicale totale ne se réalisera en France que le jour où cette Internationale communiste le voudra ? C'est-à-dire: pas demain.

C'est pourquoi, nous qui jugeons l'unité syndicale plus indispensable que jamais pour lutter contre le fascisme et les menaces de guerre, nous pensons qu'il faut réaliser le maximum d'unité possible en ce moment.

Ceux qui brandissent, comme le fait Serret, la faillite du syndicalisme en 1914 malgré son unité, ne sentent-ils pas qu'ils donnent des armes aux adversaires du regroupement des travailleurs ? Bien sûr qu'il faut tenir compte des faits passés. Mais il faudrait tenir compte de tous. Depuis cette faillite de 1914, il y a tout de même eu la guerre, la révolution russe ! Si l'idée révolutionnaire n'a cheminé que très lentement au sein de la classe ouvrière, elle est tout de même en progrès et je suis convaincu que l'unité la renforcerait sérieusement.

L'unité syndicale refaite, n'importe de quelle façon, vaudra toujours mieux que ce qui existe à l'heure actuelle. Je m'étonne que des camarades unitaires ne le sentent pas. Ils savent bien pourtant — et l'exemple du 20 février est probant — que dans l'enseignement, si le Syndicat national ne fait rien, rien ne sera fait. Dans le monde des fonctionnaires, il en est de même. Si le Cartel confédéré des Services Publics ne lançait aucun mot d'ordre, rien ne serait fait. Boursicot l'a franchement déclaré:

> *Est-ce que la Fédération autonome et le Cartel unitaire, groupés en Cartel élargi, ont la possibilité de lancer ce mot d'ordre* (de grève) *avec succès ? Pas davantage.*

De plus en plus, il est clair que l'action, petite ou grande, sera décidée par des organisations de masse ou ne sera pas faite. Cette vérité s'imposera demain à tous les militants.

Noyés dans la masse, tombés dans le réformisme..., sont de ces formules que Losowski repoussait du pied, au congrès de 1925, comme des balivernes quand il nous disait:

> *Il n'y a pas de question de prestige qui compte pour nous; ce qu'il s'agit de faire avant tout, c'est de créer l'unité.*

Rejoignant les dirigeants unitaires français qui avaient préconisé la dissolution de la C.G.T.U., Losowski déclara encore:

> *S'il y avait d'un côté une petite organisation, de l'autre une grande organisation, on pourrait régler la question ainsi qu'on nous le propose* (rentrée à la C.G.T.).

Ce qui était bon en 1925, ne l'est-il plus aujourd'hui ? Pour notre part, nous avons pensé que si. Abandonnant les anti-unitaires à toutes leurs pirouettes, nous avons mis en pratique l'opinion de Losowski. Nous avons réalisé un morceau d'unité.

En agissant ainsi, Serret, nous avons fait avancer d'un pas l'unité syndicale, car notre exemple sera suivi. Pour le plus grand bien de la classe ouvrière, crois-moi.

Jean CORNEC.

AVANT LES CONGRÈS DE L'ENSEIGNEMENT

Motion des Syndicalistes Révolutionnaires de la Fédération Unitaire

La motion qu'on va lire a été établie après plusieurs consultations de nombreux camarades. Tous les syndicalistes révolutionnaires de la Fédération de l'Enseignement sont invités à la défendre dans les assemblées générales en même temps qu'à diffuser le numéro spécial de l' « Action Syndicaliste » qu'ils recevront mi-juin.

I. — ORIENTATION - UNITÉ

La minorité syndicaliste révolutionnaire tient à souligner, d'une part l'importance du geste d'action directe du 20 février, d'où l'idée syndicaliste de la grève générale est sortie considérablement renforcée, d'autre part l'échec essuyé après le 20 février qui a ouvert la voie à une baisse systématique des traitements et des salaires de l'industrie privée (ouvriers de Citroën, etc...) La M.S.R. voit dans cette défaite la condamnation d'un syndicalisme abdiquant son indépendance au profit d'une majorité parlementaire, et, au lieu de servir les intérêts des travailleurs, liant leur sort à des partis de « gauche » qui, l'un après l'autre, ont capitulé devant la bourgeoisie.

La M.S.R. constate qu'il a été impossible de réaliser nationalement un front unique loyal, sur des buts précis, entre des organisations responsables: échec dû aussi bien à l'opposition de la C.G.T. qu'aux écrits inconsidérés des chefs de la C.G.T.U. et à leur tactique antisyndicaliste des « comités de lutte ». Elle pense cependant que le front unique est la meilleure préparation d'une unité syndicale dressant en toute indépendance à l'égard des partis et des gouvernements la classe ouvrière contre la bourgeoisie et l'Etat. Mais elle regrette que la Fédération de l'Enseignement — consacrant tous ses efforts à la recherche de l'unité d'action — n'ait pas mis au premier plan la propagande en faveur de la grève de vingt-quatre heures, ni soutenu énergiquement celles des sections du S.N. qui, animées d'une volonté d'action directe, s'étaient prononcés pour un tel mouvement.

***

La M.S.R. constate aussi que la poursuite de l'unité d'action a fait abandonner la lutte pour l'unité syndicale dont la réalisation s'imposait avec plus de force que jamais. La C.G.T.U. persiste dans l'oubli de son passé unitaire. Les fusions à la base qui suivirent le congrès de Japy n'ont apporté que des tronçons d'unité; et la thèse du « congrès de fusion » a perdu de son influence sans qu'on en ait trouvé de meilleure. Durant l'année écoulée, la Fédération a gardé — jusqu'au 14 mai — un silence complet sur la question de l'unité; il importe maintenant que les syndicalistes des diverses centrales s'attachent à

résoudre ce problème le plus vite possible, s'y conacrent inlassablement, en s'inspirant des idées directrices du « mouvement des 22 ». La M.S.R. considère en effet que l'unité syndicale, si elle n'est pas une condition suffisante de succès, en est une absolument nécessaire pour lutter efficacement contre le fascisme et la guerre.

*
* *

En présence des événements d'Allemagne, la M.S.R. souligne le lamentable effondrement d'un syndicalisme qui, nettement subordonné à un parti politique, assorvi à une bureaucratie réformiste hostile à toute action directe, était de son propre aveu décidé à « s'intégrer dans l'Etat quel qu'il soit », et a finalement capitulé sans combat devant la réaction hitlérienne. Elle voit dans cette faillite la condamnation de ce corporatisme politique qu'a toujours combattu le syndicalisme révolutionnaire.

Constatant en outre les ravages causés dans la C. N. T. espagnole par la subordination à l'anarchisme, la faiblesse de la C. G. T. U. placée sous la direction du parti communiste, le manque de combativité de la C. G. T. dont la plupart des dirigeants sont idéologiquement liés aux partis de gouvernement et au parti socialiste, la M. S. R. ne peut que reprendre l'idée — toujours soutenue par elle — d'un syndicalisme indépendant des partis et des gouvernements. Les événements de l'année écoulée, en France et dans les autres pays, montrent en effet « que si le syndicalisme peut s'associer temporairement à des groupements extérieurs en vue d'actions précises, il doit conserver le contrôle de ces actions, qui en aucun cas, ne doivent servir de tremplin à des politiciens quels qu'ils soient. » (1)

II. — LUTTE CONTRE LA GUERRE

Le congrès constate la faillite des moyens que les diverses bourgeoisies ont employés pour organiser la paix à la suite du conflit mondial de 1914: les traités élaborés en 1919 sont une source de conflits incessants; l'idée du désarmement incluse dans ces traités n'a pu être suivie d'aucune réalisation;

La course aux armements et aux alliances a repris de plus belle;

La Société des Nations s'est avérée incapable d'empêcher les conflits armés.

Il signale que la guerre apparaît nettement comme une fatalité du régime capitaliste. Les groupes industriels et financiers constamment à la recherche de débouchés et de voies commerciales n'ont jamais cessé de pousser à l'offensive dans les pays à coloniser (Chine, Maroc, Nicaragua). Ils font batailler les petits pays soumis à leur exploitation (Paraguay contre Bolivie, Pérou contre Colombie). Ils inspirent la guerre des douanes et des tarifs protecteurs. Ils nous conduisent vers une crise aigüe qui provoquera un nouveau conflit mondial.

Le congrès reconnaît la valeur morale des mouvements pacifistes qui cherchent à rassembler les hommes pour fortifier leur aversion contre la guerre. Il envoie son salut fraternel à tous les objecteurs qui opposent une résistance individuelle à la politique guerrière des pays capitalistes.

Mais il estime que seuls les travailleurs groupés nationalement et internationalement dans leurs organisations de classe pourront briser la guerre. La lutte contre la guerre est en effet une lutte de tous les instants contre le régime capitaliste qui conduit à la guerre; elle ne peut être menée sûrement que par les formations propres de la classe ouvrière, c'est-à-dire les syndicats.

Le congrès demande aux organisations syndicales de se prononcer pour le boycottage de tous les pays lancés dans la guerre. Il signale les points principaux sur lesquels doit porter l'action immédiate: abandon de toute délégation ouvrière à la Société des Nations et réorganisation de l'internationale ouvrière, de manière à rendre son action effective; organisation de l'éducation syndicaliste et d'une propagande méthodique contre la guerre; organisation de manifestations collectives pouvant aller jusqu'au renvoi des fascicules de mobilisation et à la démission des officiers de réserve; boycottage ouvrier international des nations en lutte; organisation de la grève générale en cas de menace grave de conflit guerrier.

En ce qui concerne l'Enseignement, le congrès rappelle que le rôle des instituteurs syndicalistes est de s'efforcer de cultiver l'esprit de paix chez les enfants, de s'opposer à toute propagande militariste à l'intérieur de l'école et de boycotter toutes les sociétés de préparation militaire plus ou moins déguisée.

Dans cette lutte contre la guerre, les syndicats peuvent constituer des « comités de vigilance » en s'associant à d'autres organisations, mais il leur appartient de conserver le contrôle des actions entreprises.

Cependant, tous les moyens de défense sont aléatoires, tant qu'en face de la force bourgeoise cohérente et ordonnée, la classe ouvrière sera misérablement divisée. Il importe donc de rendre nationalement et internationalement au syndicalisme son unité et son indépendance vis-à-vis des partis et des gouvernements.

(1) Motion de la M.S.R. (Bordeaux, 1932).

LETTRE DE LA QUINZAINE

Paris, le 2 juin.

Ce n'est pas souvent que nous avons des sujets de nous réjouir. Je ne suis pas de nature pessimiste, mais il faut bien convenir que les mauvaises nouvelles sont excessivement plus nombreuses que les bonnes. Eh bien! cette quinzaine, nous pouvons noter trois bonnes nouvelles.

Deux nous viennent de Suisse.

Vous savez, là-bas, toute question politique importante peut être soumise au vote de l'ensemble des citoyens. Dimanche 28 mai, le peuple suisse était ainsi appelé à dire, par oui *ou par* non, *s'il fallait réduire les salaires des fonctionnaires. Il est bon de noter que les fonctionnaires suisses ayant renoncé au droit de grève sont privés de tout moyen d'action directe. Le referendum a donné 408.190* oui *et 502.996* non *soit une majorité de près de 100.000 voix contre la réduction.*

Succès très net pour le mouvement ouvrier suisse, dont les militants ont parfaitement compris que ce n'étaient pas seulement les salaires des fonctionnaires qui étaient en cause, mais aussi ceux des ouvriers de l'industrie. Il nous montre que, lorsqu'un mouvement ouvrier sait bien mener sa barque, il lui est possible, sinon facile, d'avoir l'opinion publique pour lui, même sur les problèmes où il semblait de prime abord que l'opinion publique devait être contre lui.

Ce bon résultat de la « votation fédérale » — comme ils disent là-bas — a dû particulièrement remplir d'aise les militants qui, au jour où j'écris, comparaissent encore devant la cour d'assises de Genève pour le massacre du 9 novembre 1932. Quand paraîtront ces lignes, le verdict sera rendu. Eh bien! il est permis d'espérer qu'il y aura des acquittements. En effet, et c'est ma seconde bonne nouvelle, le procureur a abandonné l'accusation contre huit des inculpés, et notamment contre les deux frères Tronchet, deux militants anarchistes et syndicalistes que nous eûmes le plaisir d'accueillir à Paris après le 9 novembre. L'ac-

cusation est également abandonnée contre le communiste Lebet. Reste évidemment celui contre qui le procès est surtout dirigé: j'ai nommé Léon Nicole. Souhaitons-lui l'acquittement, malgré que les pseudo-communistes aient le toupet de parler de sa « honteuse capitulation » (Humanité *d'aujourd'hui) parce qu'il a abandonné le mouvement dit d'Amsterdam.*

La troisième bonne nouvelle vient d'Amérique: c'est l'acquittement de Tom Mooney. Enfin! Enfin! Après des années et des années, la vérité a fini par triompher. Mais, hélas! c'est un Tom Mooney blanchi, vieilli, que les geôles américaines rendent au mouvement ouvrier.

Cependant, nous respirons mieux. Et nous respirerions mieux encore si nous pouvions annoncer la libération de Victor Serge, prisonnier du Guépéou.

Je touche là à un problème très délicat, car je ne pense pas que sur la question russe on puisse y aller d'autor et d'achar. *C'est complexe et c'est grave. Si la révolution russe n'est plus le grand espoir des révolutionnaires du monde, ne représente-t-elle pas encore un grand pas en avant? Même sous sa forme présente, l'U.R.S.S. n'est-elle pas un immense progrès ? Ne devons-nous pas, ici, nous efforcer de voir tout ensemble le général et le particulier?*

Mais, tout de même, nous ne pouvons pas, et aucun travailleur communiste de bonne foi ne peut accepter que l'on garde en prison, en Russie, pour raison de tendances, *non seulement Victor Serge, mais tout ouvrier, sincère comme lui, qui, comme lui, a le droit d'avoir sur les problèmes les plus essentiels une opinion différente de celle du parti communiste russe. Car l'emprisonnement de Victor Serge est un emprisonnement politique. Car il en est ainsi de tous ceux qui sont révolutionnaires sans être staliniens. Car on les prive de logement, de travail, on les fourre au bloc, et on les envoie en exil, en Turquie ou dans la Sibérie des tsars.*

Voilà une des grandes ombres au tableau, et il en est malheureusement d'autres.

Le gouvernement de Staline vient de signer un pacte de non-agression avec notre gouvernement. Je vous copie, tout chauds, des extraits du Journal officiel *donnant la sténographie des deux séances de la Chambre où fut discutée une proposition de résolution approuvant la signature de ce pacte. Vous jugerez.*

Voici, d'abord, l'article 5 du pacte :

Chacune des hautes parties contractantes s'engage à respecter à tous égards la souveraineté ou l'autorité de l'autre partie sur l'intégralité de ses territoires, tels qu'ils sont définis à l'article premier du présent traité, à ne s'immiscer en aucune façon dans ses affaires intérieures, à s'abstenir notamment d'une action quelconque tendant à susciter ou à favoriser toute agitation, propagande ou tentative d'intervention ayant pour but de porter atteinte à son intégrité territoriale ou de transformer par la force le régime politique ou social de tout ou partie de ses territoires.

Voici maintenant le commentaire du rapporteur de la proposition de résolution, Henry Torrès, lui-même :

Chacune des hautes parties contractantes s'engage, en particulier, à ne créer, protéger, équiper, subventionner ou admettre sur son territoire, ni des organisations militaires ayant pour objet la lutte armée contre l'autre partie, ni des organisations s'arrogeant le rôle de gouvernement ou représentant de tout ou partie de ses territoires.

— Il est certain qu'en vertu de cet article, une propagande subversive contre l'organisation politique et sociale de notre pays se trouve formellement interdite...

... C'est cependant la première fois que nous nous trouvons armés par une disposition précise pour lutter contre cette propagande. Désormais, nous aurons, pour une intervention diplomatique, pour une action de notre gouvernement, un texte certain que nous pourrons invoquer pour défendre les droits et les intérêts de la France.

(*Officiel*, séance de la Chambre du 16 mai, page 2.383).

Torrès précise, un peu plus loin:

Je veux, à cet égard, souligner que certaines organisations, comme l'université communiste des travailleurs de l'Orient, comme l'école léniniste internationale, comme l'université Sun Yat Sen, comme l'école internationale des jeunes communistes, près l'université des travailleurs de l'Orient, dans lesquelles ont été dénoncés des foyers de propagande anticoloniale dirigée plus particulièrement contre la France, se trouvent, sinon formellement prohibées par l'article 5, du moins contrariées dans les facilités qui pourront désormais leur être accordées par le gouvernement des Soviets, aux termes des stipulations de cet article.

C'est Paul-Boncour, ministre des affaires étrangères, qui a souligné la portée générale du pacte franco-soviétique. Il a dit:

Par ce pacte, la grande Russie est entrée dans le système général de nos accords et de nos ententes. Faute de l'assistance mutuelle et de ces obligations plus précises qu'on contracte au sein de la Société des Nations, ne contient-il pas ce fait capital non pas seulement de la non-agression vis-à-vis du pays avec lequel il est passé, mais encore de la neutralité envers lui, dans le cas où il aurait à subir l'agression de tierces puissances.

Ceci m'amène à souligner d'un mot, mais d'un mot essentiel, ce qui, à mon sens, forme l'intérêt majeur, et je puis bien dire la justification, dans l'ensemble de notre politique extérieure, de l'acte qui vous est soumis: c'est qu'il n'est pas isolé; c'est qu'il est un chaînon dans une chaîne; c'est qu'il n'a pas été fait non pas seulement contre, mais même indépendamment de nos autres ententes et de nos autres liens.

(*Officiel*, séance de la Chambre du 18 mai, page 2.437).

Dans quel sens l'U.R.S.S. s'est-elle incorporée au « système général » des accords et des ententes de la France (la France impérialiste)?

Herriot va nous le dire :

... Quels ont été les résultats immédiats de ce pacte ? J'en vois deux, que je tiens l'un et l'autre pour essentiels.

Le premier résultat, que chacun a salué, c'est la déclaration de M. Litvinov à Genève, son intervention si remarquable dans la définition de l'agresseur.

Le deuxième est l'article de M. Radek dans la *Pravda* du 10 mai 1933, sur la révision des traités.

(*Officiel*, séance de la Chambre du 18 mai, page 2.435).

On sait que Litvinov apporta, par sa déclaration, un certain appui aux représentants français à Genève. Mais qu'a donc écrit Radek? C'est bien simple, il s'est prononcé contre la révision du traité de Versailles. *Il a écrit:*

Ce sont les pays capitalistes vaincus dans la guerre mondiale qui demandent la révision du traité de Versailles. En 1933, ils ne sont pas les mêmes qu'ils étaient en 1919. Ils ont reconstitué leur appareil économique et militaire. Une nouvelle génération a poussé qui ne se souvient pas de la défaite, mais qui voit ses conséquences.

Contre l'appel à la révision du traité de Versailles, derrière

laquelle se cache le mot d'ordre d'un nouveau partage du monde, s'élève l'appel à la défense du *statu quo*.

Entre l'appel à la revision et l'appel à la défense du statu quo, *Radek se prononce pour la défense du* statu quo:

La voie vers la révision de la paix de Versailles mène à une nouvelle guerre mondiale. Le mot révision n'est qu'un autre nom de la nouvelle guerre mondiale.

Et Herriot d'applaudir:

Je ne me fais pas et je ne veux pas vous donner d'illusions. Je sais que M. Radek, communiste, ne se place évidemment pas à notre point de vue. Je sais bien qu'il n'a pas, sur le traité de Versailles, les idées qui sont généralement défendues dans cette enceinte. Mais, quelles que soient ces raisons, le fait qu'il vienne dire au prolétariat international: « Le communisme se présente, nous nous présentons comme des adversaires de la révision des traités », ne croyez-vous pas que, pour une Chambre, pour des ministres appelés à chercher les moyens de défendre les intérêts de la France, je le demande à votre patriotisme, ne croyez-vous pas que ce soit un précieux résultat ?

(*Officiel*, séance de la Chambre du 18 mai, page 2.435).

*Passons sur l'échange d'*attachés militaires, *et épinglons cette terminaison:*

M. le ministre des affaires étrangères. — ... Sur un point du monde, grâce à ce pacte, la position de la France a été fortifiée. (*Applaudissements à l'extrême-gauche, à gauche et au centre*).

Ajoutons que les réactionnaires, par la voix de M. Louis Rollin, ont donné leur adhésion. M. Rollin a déclaré:

C'est une garantie supplémentaire qui s'ajoute aux autres garanties de notre sécurité.

(*Officiel*, page 2.441).

Voilà! Que l'U.R.S.S. joue une telle partie dans le jeu trouble des diplomaties impérialistes, c'est peut-être très bien. Mais quand Trotsky est en exil, Victor Serge en prison, et des centaines de vieux bolcheviks en Sibérie, je dis que c'est se foutre du peuple, et de la révolution par-dessus le marché.

M. CH.

A TRAVERS NOTRE COURRIER

Il faut diffuser la R. P.

« La classe ouvrière perd de sa combativité, c'est un fait. Pourquoi ? La crise, certes, mais aussi les divisions. Deux partis et deux centrales syndicales se bouffant le nez. Des chefs union sacrée. Un patriotisme que l'on voudrait voir abattu et qui toujours revient dans les discours. La grève générale considérée par les uns comme une utopie, par les autres comme une mesure d'effet unilatéral et d'action démoralisatrice. Par-dessus tout cela, une absence totale d'éducation de classe. Tel est le drame. On ne vaincra que lorsqu'une revue comme la vôtre aura trouvé un vaste champ d'action. Cela dépend de nous. »

Pour quoi « ils » nous prennent

« J'avais l'intention d'écrire à un de la clique dirigeante du parti communiste, mais je crois que c'est moudre du vent que d'avoir affaire à eux.

On se demande pour quoi ils nous prennent d'oser publier dans l'*Huma* le télégramme de Litvinoff à Herriot et les commentaires des *Izvestia*, au sujet du pacte de non-agression; quand on rapproche cela du compte-rendu embrouillé de la séance de la Chambre, et de tout ce qu'ils nous ont raconté d'Herriot, celui qui veut chercher à comprendre (et les suivre) a de quoi se casser la tête !...

Ou alors on comprend tout, même la « trahison » de Trotsky et l'emprisonnement de Serge... et le reste.

Pour finir: Avez-vous vu le numéro spécial de *Regards*, publié à l'occasion de l'anniversaire de la Commune et du Cinquantenaire de Marx. Il y a de belles gravures représentant des scènes de la Commune de Paris et de la Révolution d'octobre, des photos de Marx, Engels, Lénine, Staline et de beaucoup de révolutionnaires plus ou moins ou pas connus. Mais il y en a de très connus d'oubliés, et celui qui frappe le plus, Trotsky, dont le nom suivait si souvent celui de Lénine et qu'ils auraient pu appeler: l'organisateur de la victoire. Ils écrivent déjà l'histoire de la Révolution Russe, comme nos historiens bourgeois écrivent celle de la Commune. Ils croient que nous avons déjà oublié.

Comme ils nous méprisent, mais comme ils s'abaissent ! »

« Fleurs et plumes »

« Vous écrire une histoire de ce métier ? Je n'en vois guère la possibilité, car chacun, patrons et ouvriers, a toujours tiré à hue et à dia. C'est l'anarchie complète. »

Pour le boycott des produits nazis

« Je suis heureux de voir que les Internationales socialiste et syndicale ont décidé de ne pas s'opposer au Comité de boycottage des produits nazis. Sans cela, je prenais rang, une fois de plus, parmi les indisciplinés. Car j'en suis, et à fond, pour le boycottage. Pour ma part, depuis le mois de mars, je refuse d'acheter tout produit nazi et je fais, dans ce sens, toute la propagande possible. »

Ce sera long

« L'unité morale du parti socialiste est rompue. Vos réflexions sur le Congrès d'Avignon sont justes. L'antiparlementarisme gagne dans le parti, grâce au syndicalisme. Peut-être y faut-il une limite ? Mais nous n'en sommes pas encore là... Le redressement de la C.G.T. comme celui de la S.F.I.O. seront longs. Le front unique avec les travailleurs unitaires et communistes y aiderait certainement. Mais il faut, de ce côté-là, se méfier des dirigeants. Et puis, les dirigeants et gouvernants russes ont, ces jours-ci, des attitudes que nous ne pouvons encaisser... »

Chez les tisseurs du Rhône

« Les conditions de travail dans le textile de Cublize ? A l'usine Grenot-Fouillant et Chamussy, l'on a appliqué les 4 métiers avec réduction de 45 % sur les tarifs. Vous voyez les bons résultats: surcroît de travail pour le même gain. A l'usine Laulhe, semaine entière avec un métier; usine Naconne, semaine entière deux métiers. L'usine Gravillon (soierie) va fermer courant juin. 16 membres au syndicat sur 400 ouvriers. »

Paul Boncour fasciste et hitlérien

D'un écrivain qui n'est rien moins que révolutionnaire, *Claire Charles-Géniaux*, dans un journal ultra-bourgeois, le *Petit Marseillais*, 17 mai, ces lignes à propos des décrets scélérats de M. Paul-Boncour:

Les Français... qui répugnent aux méthodes du fascisme et de l'hitlérisme, ne pourront jamais applaudir à la suppression des libertés tunisiennes.

A travers les Livres

L. Laurat : ÉCONOMIE PLANÉE CONTRE ÉCONOMIE ENCHAINÉE (Valois).

Dans cette étude, Lucien Laurat envisage diverses mesures qui, après la prise du pouvoir par la classe ouvrière, permettront, selon lui, de s'acheminer vers une organisation socialiste de l'économie.

L'auteur pense qu'après la prise du pouvoir, la société vivra pendant une période indéterminée sous le régime d'une économie mixte, parce qu'il ne croit pas possible l'abolition immédiate et complète de la propriété capitaliste. Il faudra, selon lui, procéder par étapes.

Laurat propose tout d'abord la socialisation de toutes les industries suffisamment concentrées, celles où « la fonction est séparée de la propriété du capital ». Ces industries se prêteront immédiatement à une gestion unique et centralisée et l'expropriation de l'oligarchie ploutocratique qui les possède ne nuira pas à la continuité de la production.

Quant aux industries qui ne sont pas suffisamment concentrées, Laurat croit qu'il faudra y maintenir la propriété capitaliste parce que les entreprises de cette catégorie ne se prêteraient que très difficilement à une gestion unique et centralisée; en les socialisant, on risquerait de paralyser la production et les échanges car « il y aurait trop de grévistes capitalistes à remplacer ». En tout cas, une telle gestion coûterait, d'après lui, beaucoup trop cher.

LE VRAI PROBLÈME : QUI ORGANISERA LA PRODUCTION ?

Mais d'autre part, au début de son étude, Laurat écrit:

Nous ne nous occupons pas, dans le cadre de ce travail, des problèmes politiques que pose la reconstruction de l'économie sur des bases nouvelles. Nous ne faisons évidemment pas abstraction de ces problèmes. Au contraire, notre étude les suppose résolus par l'accession au pouvoir des organisations ouvrières.

Mais la question dont tout dépend est précisément de savoir comment on résoud ce problème. Avant d'aller plus loin, il faut savoir *quelles* organisations ouvrières prendront le pouvoir. Selon la solution que l'on propose, les mesures envisagées pour orienter la vie économique et sociale dans une voie socialiste seront différentes.

Disons-le nettement: cette gestion unique et centralisée dont parle Laurat n'a pas été sans éveiller d'abord notre méfiance, puis notre hostilité. Une organisation unitaire sur le terrain économique implique en effet une organisation unitaire, et par suite fatalement autoritaire, sur le terrain politique. Or il faut bien se garder de s'engager dans cette voie, car on aboutirait à un Etat que l'on pourrait baptiser tant qu'on voudra de socialiste, mais qui n'aura tout de même absolument rien d'un Etat Prolétarien.

Un organisme de gestion économique à structure centralisée et unifiée ne se conçoit que si c'est un *parti* qui prend le pouvoir. Pour l'organisation de la production, le parti créera, sur le modèle de sa propre organisation, une sorte d'annexe, un appareil bureaucratique politico-économique, qui ne pourra guère être composé que d'intellectuels, d'arrivistes et autres « techniciens », tenant plus ou moins leurs postes des intrigues politiques et plus ou moins incompétents. On aboutira ainsi à la constitution d'une « élite », indépendante de la classe ouvrière, ou en tout cas étrangère à elle, un « ordre bureaucratique d'exécutants privilégiés » — selon l'expression d'un camarade de Russie.

Un tel organisme ne pourra s'occuper de la production que de haut, de loin, à distance et par l'intermédiaire de toute une armée de sous-ordres et de « camarades directeurs ». Séparé des producteurs, il le sera également de la production.

C'est pourquoi sous une telle forme il n'est évidemment pas possible d'envisager la socialisation des branches insuffisamment concentrées de la production. Ça ira déjà vraisemblablement assez mal dans les branches concentrées; ça ne pourrait qu'aller plus mal dans les autres.

Mais il en va tout autrement si l'on envisage la prise en charge de toute la vie sociale et économique de la société par les organismes directs et naturels de la classe ouvrière, c'est-à-dire par les syndicats.

« Socialisation » n'a jamais été synonyme de gestion unique et centralisée. Nous pensons même qu'au contraire la socialisation exclue une telle gestion.

Les syndicats n'existent qu'où l'on produit: leur réseau se confond avec celui des entreprises; ils sont intéressés immédiatement et liés étroitement à la production. Nous ne voyons pas pourquoi ces organisations ouvrières ne gèreraient pas les entreprises aussi bien et à aussi bon compte que les « grévistes » ou plutôt les « lock-outés » capitalistes, même si ces derniers doivent être très nombreux.

LES « SACRIFICES » A FAIRE POUR EVITER LE « COMMUNISME DE GUERRE »

Laurat insiste beaucoup sur la nécessité de ne pas paralyser la vie économique après la prise du pouvoir. Il écrit:

Point n'est besoin de répéter que le premier commandement est d'assurer autant que possible la continuité du processus de production et de circulation. *Laissons la fameuse « table rase » aux romantiques et aux utopistes qui font de certaines nécessités politiques une vertu économique. Soulignons qu'aucun sacrifice ne pourra être trop grand pour éviter le « communisme de guerre ».*

Pour nous, « utopistes », nous continuerons à être partisans de la « table rase » parce que nous pensons que sans elle il est inutile d'essayer de bâtir une société socialiste; et... parce que nous ne pensons pas que le socialisme soit une utopie.

Pour éviter le communisme de guerre, Laurat fait beaucoup de sacrifices: non seulement les petites entreprises ne seront pas socialisées, mais, dans les grandes, les petits actionnaires continueront à toucher leurs dividendes; l'éventualité d'une indemnisation des gros actionnaires n'est même pas exclue: si l'un ou l'autre des membres de la classe ploutocratique joue réellement un rôle dirigeant, « rien ne s'oppose à ce que ses services effectifs soient largement rétribués ». Largement rétribués !... Et cela sous prétexte qu'il vaut mieux commencer par où Staline a fini !

Par contre, pour les salaires des travailleurs: « Il faudra, croyons-nous, se contenter le plus souvent du maintien du salaire individuel, sauf au cas où ce salaire serait nettement insuffisant ».

Rapprochement édifiant !

Nous ne savons pas si les partisans de la « table rase » font de « certaines nécessités politiques une vertu économique », mais nous avons bien l'impression que cela s'applique surtout à Laurat. A vrai dire, il semble que ce n'est pas à cause des difficultés d'ordre pratique qu'il s'oppose à l'expropriation totale, mais bien plutôt par suite de certains calculs politiques. Il voudrait essayer d'opérer ce que Déat appelle, dans un récent article du *Populaire*: « le rassemblement anti-capitaliste, qui inclut tout ce qui dans les classes moyennes subit l'exploitation et l'oppression du capitalisme ».

Or un tel rassemblement implique l'engagement de consentir « certains sacrifices » que ces alliés bourgeois ne trouveront jamais suffisants. Il comporte l'obligation de leur maintenir leurs privilèges, c'est-à-dire le profit capitaliste — soit sous sa forme actuelle, soit sous celle d'indemnités, et, par suite, sous une forme ou une autre, l'exploitation des travailleurs.

Inutile de poursuivre; une telle combine n'a, heureusement! aucune chance de réussir, car si les classes moyennes sont anti-ploutocratiques, elles sont aussi, et encore plus, férocement anti-prolétariennes. Ce serait se préparer de tragiques déceptions que de compter sur une alliance avec elles.

G. CLAVEYROLAS.

FAITS & DOCUMENTS

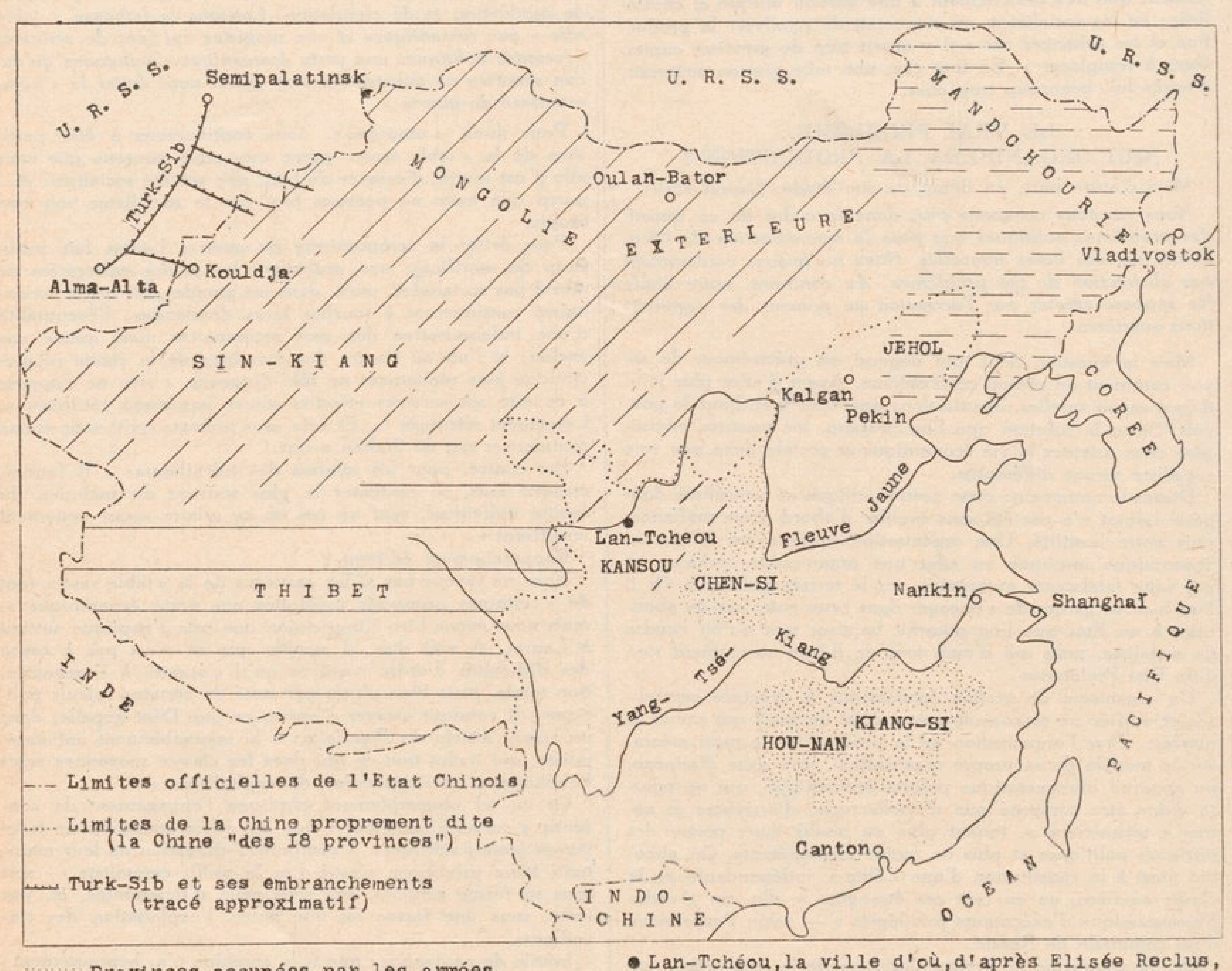
L'état actuel de la Chine Nous extrayons d'un article de M. Saint-Pierre, paru dans **la Géographie** sous le titre « L'Association politique du Japon et des Soviets en Extrême-Orient », les passages qu'on va lire.

Il est entendu que nous les donnons uniquement à cause des renseignements — peu connus — qu'ils renferment, sans prendre à notre compte les appréciations de l'auteur. Nous y joignons deux cartes que nous avons dressées d'après ces renseignements et d'autres plus connus.

Ce sont trois grosses tranches que la Russie et le Japon ont, depuis huit ans, prélevées sur le melon chinois. En surface, elles représentent un tiers de la Chine.

La Russie la première a mis la main au plat. Dès 1924, elle a suscité la création de la « République du Peuple de la Mongolie Extérieure » et elle l'a rapidement soviétisée, en lui imposant son système monétaire, ses tribunaux et un monopole commercial, le « Stormong ». Depuis la fin de 1930, amalgamée à la République Bouriate, la Mongolie Extérieure a été adjointe au Cercle de la Sibérie de l'Est, dont la capitale est Irkoutsk. Elle fait actuellement partie intégrante de l'Union des Républiques Soviétiques.

Cet ancien repaire de conquérants, qui a une superficie plus grande que celle de la France et environ 6.000.000 d'habitants, presque tous pasteurs nomades et lamahs, est un pays d'élevage en partie désertique; mais sa bordure septentrionale, arrosée par des rivières tributaires de fleuves Sibériens, contient des richesses forestières et minières que seuls les Russes ont explorées. Ce ne sont d'ailleurs pas des raisons économiques, mais politiques, qui les ont incités à mettre la main sur ces vastes régions. Ce qu'ils poursuivent, c'est la soviétisation de l'Asie, et la Mongolie est, pour eux, un centre de rayonnement, de propagande d'où actuellement leurs émissaires, plus tard peut-être leurs armées, peuvent atteindre rapidement la plaine chinoise. Maîtres d'Ourga, dénommée aujourd'hui Oulan Bator (le géant rouge), ils ne sont, en automobile, qu'à trois jours de Kalgan, et actuellement 200 camions et voitures sont déjà en service sur ce parcours qui a été soigneusement amélioré.



Provinces occupées par les armées paysannes rouges (d'après le même article)

● Lan-Tchéou, la ville d'où, d'après Elisée Reclus, partiront les voies ferrées qui relieront directement la Chine à l'Europe

Pays adhérant à l'U.R.S.S.

Pays sous l'"influence" de l'Angleterre

Pays sous l'"influence" de l'U.R.S.S.

Pays occupés par le Japon

L'URSS ne s'est pas contentée de la Mongolie. Elle a également mis la main sur la meilleure partie de l'immense province du Sin-Kiang qui, tournée géographiquement vers l'ouest, était depuis si longtemps convoitée par les Tsars. Le Kashgar, l'Ili, l'Altaï du Sud, que la nature a rendus tributaires du Turkestan Oriental et dont la population est d'ailleurs en grande majorité de race turque, sont méthodiquement soviétisés par le Gouvernement de Moscou. Il a même commencé à les coloniser. En février 1931, plus de 10.000 émigrants cosaques sont venus s'installer sur territoire chinois et depuis lors d'autres ont dû vraisemblablement les suivre.

Là, en effet, la Russie ne se presse pas, car elle se sent maîtresse de l'heure depuis qu'est terminée la construction du chemin de fer Turkestan-Sibérie, dont les 1.481 kilomètres relient Semipalatinsk au Tachkent-Orenbourg. Par cette ligne, les deux provinces du Sin-Kiang et du Kansou, séparées de la Chine par des régions désertiques et peuplées d'ailleurs de musulmans, sont annexées à l'économie soviétique. Moscou, sans rien demander à personne, construit des embranchements vers l'est: dans la vallée de l'Ili jusqu'à Kouldja, plus au nord jusqu'à Tarbagatai et dans la haute vallée chinoise de l'Itisch jusqu'à Sara Soumbé. Actuellement 95 % du commerce des deux provinces Kansou et Sin-Kiang se fait déjà avec l'Union des Républiques Soviétiques, elles ont déclaré leur indépendance et des « Consuls Généraux » nommés par Moscou contrôlent les autorités musulmanes locales, les « Begs », que les Chinois avaient laissés subsister et qui jouissaient d'une large autonomie. Quand les temps seront révolus, « la République du Peuple du Turkestan Oriental » viendra ajouter une étoile au drapeau soviétique et porter sa frontière jusqu'au Chensi et au Setchouen.

La politique des Soviets continue et prolonge celle des Tsars avec une suite que facilite l'isolement de la Russie et une méthode que seuls possèdent les gouvernements absolus. La construction du « Turk-Sib » a coûté 203.700.000 roubles, soit £ 20.370.000, dans un moment où la Russie avait besoin de toutes ses ressources pour mener à bien son fameux plan quinquennal. Or cette ligne est une des moins utiles à la réalisation de ce plan. Elle a été pourtant entreprise et menée à bien rapidement parce qu'elle était nécessaire à l'expansion sociale, militaire et économique de la Russie dans l'Asie Centrale. Elle assure à l'ouest un bastion à la Mongolie Extérieure, elle ouvre la porte occidentale de la Chine et, pour la première fois, des garnisons soviétiques, ravitaillées par trois lignes de concentration, le Transcapien, le Tachkent-Orenbourg et le Turk-Sib, paraissent sur la frontière de l'Inde.

Ces avantages sont de poids, mais il a fallu les payer par l'abandon de la Mandchourie aux Japonais qui n'eussent pas laissé la Russie s'adjuger de si copieuses tranches si le Japon n'avait pas reçu sa large part.

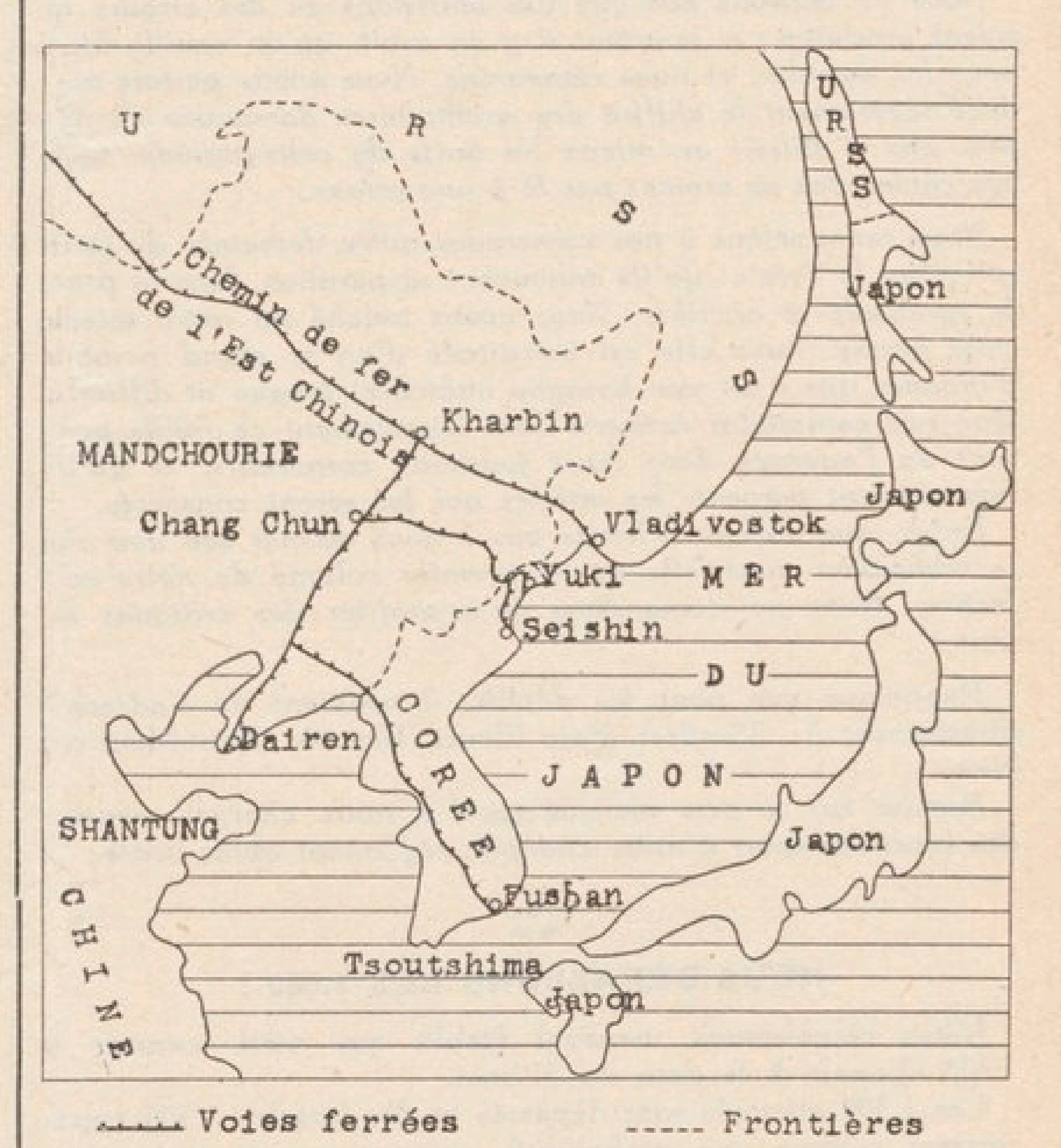
La Mer du Japon, lac japonais Du même article, ces indications sur les lignes de chemins de fer récemment construites par les Japonais, conduisant directement de la Mer du Japon en Mandchourie :

En Mandchourie et en Corée, les Japonais ont poursuivi et réalisé la construction de lignes qui, tout en mettant le pays en valeur, leur permettent de transporter, de concentrer et de ravitailler face à l'est chinois une armée moderne.

Nous croyons nécessaire de rappeler quelles sont ces lignes, car elles permettent aux Japonais d'exercer le contrôle de la Mandchourie et assurent leurs communications avec ce grenier de matières premières, même si des flottes puissantes venaient à bloquer leurs côtes.

La ligne Chang-chun-Dairen que la Russie leur avait cédée, excellente pour drainer vers ce port le commerce de la Mandchourie, n'a qu'une faible valeur militaire. Pour transporter des troupes à Dairen, qui est situé au fond de la Mer Jaune, il faut en effet sortir en haute mer, et des croiseurs ennemis embusqués dans les ports du Shantung, à Chefoo, Wei hai wei ou à Tsingtao, rendraient cette opération très hasardeuse et même impossible s'ils étaient en nombre suffisant.

Le premier soin du Japon fut, dès 1909, de relier les South Mandchurian Railways au réseau Coréen, en portant à l'écartement normal de 4 pieds 8 1/2 inches le chemin de fer à voie étroite qu'il avait construit hâtivement en 1904 pour ravitailler ses troupes pendant la guerre avec la Russie. La tête de cette ligne est le port de Fushan, sur le détroit de Fushina, dont il serait facile de garder le contrôle en cas de guerre, qui n'est situé qu'à 113 milles de Shimonoseki, et qui a été aménagé pour des débarquements rapides. D'ailleurs, celui



de Jinsen (Tchemulpo), tête de la ligne qui, par Séoul et Genzan, atteint Seishin et la vallée du Tumen, et qui était mauvais, a été également amélioré par le creusement de bassins à écluses.

Enfin, une dernière voie de concentration, de beaucoup la plus importante, car elle est à l'abri de toute attaque par une flotte ennemie, est en voie d'achèvement. C'est celle qui, partant au nord-est de la Corée de Seishin et de Yuki, où les Japonais construisent un port de guerre, se dirige sur Kirin, de là sur Chang-Chun, sur Mukden et bientôt directement sur Harbin. Elle raccourcit grandement le trajet. De Tsuruga et de Nugata, qui ne sont qu'à 400 milles, elle permet de concentrer des troupes dans la province de Kirin et au voisinage de Vladivostock en trois jours.

On ne saurait trop insister sur l'importance de cette voie de communication, car elle est entièrement à l'intérieur de la mer du Japon, qui est actuellement une mer fermée, puisqu'on n'y peut pénétrer que par trois détroits dont le contrôle est facile (1). En cas de blocus par des flottes puissantes, le Japon est maintenant assuré de rester en communication avec le grenier de vivres et de matières premières qu'est pour lui la Mandchourie.

---

(1) On comprend pourquoi l'une des premières demandes du Japon aux récentes séances de la Conférence du désarmement ait porté sur la suppression des *navires porte-aéronefs*. Une mer fermée est en effet infranchissable pour une flotte, mais non pour les avions transportés par cette flotte. (N.D. L.R.).

ENTRE NOUS

La géographie économique est parue

Au moment où ce numéro leur parviendra, tous ceux de nos lecteurs qui ont commandé leur exemplaire de la géographie d'Horrabin avant le 20 mai, seront en possession de leur livre; un grand nombre de nos dépositaires également; cependant, parmi ceux-ci, quelques-uns devront peut-être encore attendre quelques jours avant d'être servis.

Nous ne pensons pas que des omissions ou des erreurs se soient produites; si pourtant il y en avait, qu'on veuille bien nous les signaler, et nous réparerons. Nous avons parfois modifié légèrement le chiffre des exemplaires demandés en dépôt, afin d'utiliser au mieux les tarifs de colis-postaux. Que nos camarades ne croient pas là à une erreur.

Nous renouvelons à nos camarades notre demande de faire connaître le Précis; qu'ils annoncent sa parution dans la presse syndicale et ouvrière. Nous avons touché de notre mieux cette presse, mais elle est constituée d'un si grand nombre d'organes que c'est une besogne onéreuse, longue et difficile. Que nos camarades écrivent donc directement ce qu'ils pensent de l'ouvrage dans leurs journaux corporatifs, et qu'ils nous fassent parvenir les articles qui lui seront consacrés.

Enfin, que chacun n'hésite pas à nous donner son avis sur la réalisation matérielle de ce premier volume de notre collection. Nous ne demandons qu'à profiter des critiques de tous !

Rappelons que pour les dépôts, il convient de s'adresser directement à: Giauffret, Parc Fleuri, Bloc A, Saint-Maurice, Nice.

Remise sur le prix marqué (port à notre charge); reprise des invendus (port à notre charge); règlement après vente.

***

NOUS DÉPASSONS LES 1.300 !

Notre recensement mensuel établit que nous sommes à 1.320 abonnés à la date du 31 mai.

Les 1.300 abonnés sont dépassés et dès lors les 1.500 apparaissent comme une probabilité, presque comme une certitude.

C'est dans la région parisienne que nous marquons la plus sensible progression; c'est là que nous avions connu la plus forte baisse et c'est là qu'il fallait remonter au plus tôt.

Non seulement nous comptons que ces progrès vont se consolider, mais nous sommes sûrs que nos camarades parisiens se mettront à la besogne pour marcher encore de l'avant.

Par ailleurs, nous avons commencé de solliciter les anciens abonnés au *Cri du Peuple* des grands centres de province.

Mais — et nous y revenons parce que l'allure se ralentit — cette besogne de recrutement d'abonnés nous coûte un argent fou.

C'est pour que la caisse de la revue n'en souffre pas que nous avons ouvert notre *souscription exceptionnelle*.

Il ne s'agit pas d'un appel désespéré pour sauver une publication en péril. Non ! La vie de la *R. P.* est assurée par ses ressources abonnements. Il s'agit de nous aider à atteindre, *puis à dépasser, les* 1.500 abonnés. Il s'agit d'atteindre ce palier, où nous pourrons élargir notre influence en nous mettant mieux à la portée du public ouvrier.

Versez votre obole à la souscription de propagande!

NOS AMIS A L'ŒUVRE

Un camarade de Limoges, à qui nous avions demandé s'il pouvait vendre au numéro, nous répond:

Dans les milieux ouvriers, il est presque inutile d'essayer. Quand on pense que la veille du 1er mai, à la sortie des 600 ouvriers d'une usine de porcelaine, nous n'avons pu, mes copains et moi, vendre qu'un seul numéro d'un journal ouvrier local qui ne coûte que 30 centimes, on arrive à désespérer...

Dans le milieu fonctionnaires, je fais toute la propagande possible déjà. Je suis secrétaire d'un groupe de jeunes instituteurs de 200 membres. Nous avons monté une bibliothèque circulante, et la R.P. y est en bonne place. Aussi presque tous les adhérents la connaissent. J'ai cherché à les faire abonner. C'est dur. C'est cher, tu sais, 40 francs pour un jeune qui a 824 francs par mois pour se débrouiller tout seul.

Autre lettre, de la région parisienne celle-là:

Je suis très heureux du bon résultat des services d'essai que vous avez faits aux abonnés possibles que je vous ai signalés. Méthode coûteuse, certes, mais combien plus féconde en résultats que la démarche directe! Et croyez-en un socialiste qui a déjà utilisé les deux méthodes pour la diffusion du journal de son parti, la méthode du service d'essai à des copains sélectionnés avec soin est la meilleure...

NOTRE SOUSCRIPTION EXCEPTIONNELLE POUR LES 1.500 ABONNÉS

Novia (Paris), 5; Lorillard (Indre), 30; Bécourt (Somme), 30; John Achard (Rhône), 2,50; Leblanc (Haute-Vienne), 2,50; Aramovici (Alpes-Maritimes), 2,50; Millet (L.-et-Cher), 20; Gayte (S.-et-M.), 12,50; Louise Rivet (Loire), 20; H. Thomas (S.-et-L.), 12,50; Dallemagne (Haute-Savoie), 4; E. Allot (Finistère), 20; Andrieu (Hérault), 22,50; Perrin (Vosges), 5; Mangin (Somme), 2,50; Bénézé (S.-et-O.), 2,50; Scelles (Calvados), 10; Mlle Bansard (Calvados), 31,50; R. Ganier (Marne), 10; Fabre (Var), 5,50; Bordes (Rhône), 50; Logre (Calvados), 2,50; Maleysson (Haute-Loire), 12,50; Barral, 5; Servant (S.-et-O.), 10; Auvigne, 10; Besson (Loire), 41; Anonyme, 5; Bennetot (Seine), 10; Lecoin (Aisne), 3; Moreau (Loire-Infér.), 5; Anne Bizeau (Cantal), 10; Tixier (Paris), 5.

Total de la 3e liste: 420 fr.
Report des listes précédentes: 1.744 fr. 50

Total au 31 mai: 2.164 fr. 50

ABONNEMENTS DE SOUTIEN

Garnery (Paris), 100 fr.; Chaneaux (Jura), 100 fr.
Total: 200 francs.

Concours des Départements

NOUVEAUX ABONNEMENTS DE MAI

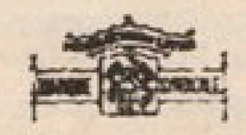
Paris, 9; Seine, 5; S.-et-O., 42; Ain, 1; Allier, 1; Alpes-Maritimes, 5; Ardèche, 1; Bouches-du-Rhône, 1; Calvados, 2; Cantal, 3; Charente, 3; Corrèze, 1; Drôme, 4; Gard, 1; Haute-Garonne, 1; Gironde, 2; Hérault, 1; Ile-et-Vilaine, 1; Loire, 3; Lot-et-Garonne, 2; Morbihan, 3; Rhône, 1; Seine-Inférieure, 2; Alger, 2; Congo, 1; Portugal, 1.

Total: 99.

CLASSEMENT GÉNÉRAL

Seine, 141; Paris, 127; Seine-et-Oise, 59; Rhône, 20; Alpes-Maritimes, 18; Seine-Inférieure, 16; Gironde, 11; Alger, 10; Charente, 8; Loire, 7; Puy-de-Dôme, 6; Drôme, 6; Ardèche, 6; Cantal, 5; Pyrénées-Orientales, 4; Var, 3; Ain, 3; Calvados, 3; Morbihan, 3; Marne, 2; Haute-Vienne, 2; Hautes-Alpes, 2; Basses-Alpes, 2; Allier, 2; Bouches-du-Rhône, 2; Corrèze, 2; Haute-Garonne, 2; autres départements, 1 ou 0.

U.R.S.S., 6; Belgique, 3; Espagne, 3; Allemagne, 2; Suisse, 1; Portugal, 1.



LE GÉRANT : M. CHAMBELLAND.
IMPRIMERIE CRUVÈS ET VINCENT
83, RUE D'ANTIBES - CANNES.